

LE RND FUSTIGE LE PARLEMENT EUROPÉEN

Une ingérence flagrante

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8098 – SAMEDI 25 JANVIER 2025
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Acquisition des logements AADL 3

Un arrêté ministériel fixe les règles

Page 2

Goudjil répond aux dérapages de certains ministres français :

«L'ALGÉRIE NE SE SOUMETTRA PAS À LA PENSÉE COLONIALE»

L'Algérie est une nation souveraine, libre de ses choix et de ses décisions, loin des influences extérieures. Résolument tournée vers l'avenir, mais fière de son histoire, elle est prête à affronter les défis à venir avec toute la force de son indépendance politique et économique. C'est ce qu'a déclaré avant-hier le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil.

Page 3



UN LABORATOIRE VIRTUEL CRÉÉ PAR UNE STARTUP

L'IA AU SERVICE DE L'INDUSTRIE

Page 4

SÉCURITÉ SOCIALE

Plus de 320 milliards de dinars remboursés en 2024

Page 5

DONALD TRUMP :

«Zelensky n'aurait pas dû laisser éclater le conflit»

Page 7

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

MODALITÉS D'ACQUISITION DES LOGEMENTS AADL 3

Un arrêté ministériel fixe les règles

Le programme de location-vente AADL 3 connaît une nouvelle étape pour sa concrétisation sur le terrain, avec la publication d'un arrêté ministériel dans le dernier numéro du Journal Officiel (JO) n°3, fixant les conditions et modalités de traitement des demandes d'acquisition de logements.



Nouvelle étape pour la concrétisation du programme.

L'une des principales innovations apportées par cet arrêté, signé par le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, le 26 décembre dernier, a été la mise en place d'une plate-forme électronique pour la soumission des demandes d'acquisition.

Les citoyens intéressés par le programme peuvent ainsi désormais formuler leur demande en ligne, dès l'annonce de l'ouverture de la souscription au programme, qui est diffusée par les médias dans les délais préalablement fixés. Cette plate-forme vise à simplifier et à sécuriser les démarches, tout en permettant un enregistrement transparent et chronologique des demandes.

Le texte précise que les demandes seront enregistrées de manière instantanée, en fonction de l'ordre de soumission, et qu'un récépissé électronique sera généré pour chaque demandeur. Ce récépissé contiendra des informations essentielles telles que la date, l'heure de la souscription, ainsi qu'un code chronologique unique permettant de suivre le processus. L'objectif est d'assurer un traitement équitable des demandes et d'éviter toute forme de manipulation.

Cependant, pour être recevable, la demande d'acquisition doit respecter scrupuleusement les modalités énoncées par l'arrêté ministériel. En effet, toute demande qui ne suit pas les procédures d'inscription, qui contient des fausses déclarations ou des informations erronées, ou encore qui présente des résultats positifs dans les enquêtes menées dans les fichiers nationaux (relatifs aux bénéficiaires potentiels), sera rejetée.

Dans le cadre du traitement des demandes, des commissions dédiées seront mises en place. Celles-ci se chargeront d'évaluer la recevabilité des demandes en fonction des critères d'éligibilité, et leurs décisions seront provisoires, n'accordant aucun droit au logement avant la vérification complète des conditions d'éligibilité, et ce à travers des enquêtes nationales approfondies.

Dans le cas où le nombre de demandes recevables dépasserait l'offre de logements disponibles dans le programme, les postulants en excédent seront informés de la situation.

Ceux-ci se verront préciser leur classement parmi les demandes retenues et seront invités, s'ils le souhaitent, à maintenir leur inscription pour les futurs programmes de logements en location-vente. Cette procédure vise à assurer une gestion équitable des demandes et à offrir aux postulants la possibilité de participer à d'autres programmes à venir.

Concernant les aspects financiers, le texte stipule des mesures strictes en matière de paiement. En effet, tout retard dans le respect des délais de paiement par le souscripteur, après réception de deux mises en demeure consécutives de 15 jours chacune via la plate-forme électronique, entraînera l'annulation de l'ordre de paiement et la nullité de la souscription.

Cette rigueur a pour objectif d'éviter les abandons ou retards qui pourraient perturber le bon déroulement du programme.

Le règlement des paiements suit une procédure en plusieurs étapes.

Il a été précisé que le paiement de la troisième tranche de l'apport initial marque le début du processus de classement des choix de sites, tandis que le paiement de la quatrième tranche permet d'établir la décision d'affectation du logement.

Enfin, le paiement de la dernière tranche déclenche la signature du contrat de location-vente devant le notaire. Ce contrat sera régi par un modèle-type qui a été préalablement établi par le ministre de l'Habitat, ce qui assure une uniformité et une sécurité juridique pour toutes les parties concernées.

LES CONDITIONS DE LA KAFALA

Par ailleurs, il a été également publié un décret fixant les conditions et modalités de traitement des demandes de kafala dans le cadre de la formule AADL3. Cette démarche permet à un bénéficiaire d'un logement AADL de désigner une personne, appelée kafil, qui s'engage à prendre en charge le paiement des mensualités dues, conformément au contrat de vente en location. Conformément aux nouvelles règles, le kafil doit prouver qu'il dispose de revenus suffisants pour couvrir les mensualités et doit être résident en Algérie. Le demandeur de la kafala, quant à lui, doit justifier de son incapacité ou difficulté à régler les mensualités. En l'occurrence, il s'agit de prouver qu'il est en incapacité financière - cela peut être prouvé par la soumission d'une attestation de non-affiliation aux caisses de sécurité sociale, fournie par le demandeur et son conjoint - ou qu'il est en difficulté financière si la mensualité dépasse 30 % du revenu net mensuel combiné du demandeur et de son conjoint - ce dernier peut présenter des documents à l'appui de cette situation. La demande de kafala doit être soumise en ligne, via un formulaire spécifique disponible sur la plate-forme électronique du promoteur immobilier. Après avoir examiné la demande, la commission chargée de ce dossier informe le demandeur de l'issue de celle-ci et lui donne les instructions pour compléter les démarches nécessaires auprès d'un notaire. Il est important de noter que la kafala prend fin en cas de décès du kafil ou s'il se retire de son engagement, ce qui entraîne la fin de la garantie apportée au bénéficiaire du logement. Cette nouvelle procédure vise à offrir une plus grande flexibilité et à renforcer la sécurité pour les bénéficiaires du programme AADL3, tout en assurant que les mensualités soient couvertes en cas de difficultés financières.

Sihem Bounabi

STATUT DES FONCTIONNAIRES DE L'EDUCATION NATIONALE

Le décret est paru

LE DÉCRET exécutif relatif au statut particulier des fonctionnaires des corps spécifiques de l'éducation nationale, publié dans le dernier numéro du Journal officiel, fixe les dispositions applicables à ces personnels, précise les conditions d'accès aux divers grades et emplois, et définit leurs droits et obligations dans le cadre de leurs missions éducatives.

Il est précisé que «les fonctionnaires régis par les dispositions du présent statut particulier sont les personnels enseignants, les personnels d'éducation, les personnels de l'orientation et de la guidance scolaire et professionnelle, les personnels de laboratoire, les personnels de l'alimentation scolaire, les personnels d'intendance, les personnels de direction des établissements d'éducation et d'enseignement ainsi que les personnels d'inspection».

Ces fonctionnaires exercent, ajoute le décret, leurs missions «conformément à la législation et à la réglementation en vigueur, selon les niveaux d'enseignement suivants, à savoir l'éducation préparatoire, l'enseignement fondamental, regroupant l'enseignement primaire, l'enseignement moyen et l'enseignement secondaire général et technologique».

Les fonctionnaires régis par ce statut particulier «disposent des conditions nécessaires pour l'accomplissement de leurs tâches, ainsi que des conditions de sécurité inhérentes à la nature de leur activité». «Ils bénéficient aussi de la mise à leur disposition des exigences socio-professionnelles nécessaires qui leur garantissent la dignité, la santé et l'intégrité physique, et leur permettent d'exercer leurs missions».

Le même texte ajoute que ces fonctionnaires bénéficient, en outre, de «la protection de l'Etat contre les menaces, outrages, injures, diffamations ou attaques, de quelque nature que ce soit, dont ils peuvent faire l'objet, dans ou à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions».

S'agissant de la carrière, il est noté que «l'autorité investie du pouvoir de nomination doit adopter le principe de neutralité dans l'évaluation et la gestion de la carrière professionnelle des fonctionnaires, sans que celle-ci ne soit affectée par l'appartenance ou la non-appartenance du fonctionnaire à une organisation syndicale, un parti politique ou à une association».

Au chapitre des «garanties et droits spécifiques aux personnels enseignants», le décret souligne que «les personnels enseignants bénéficient de moyens pédagogiques et didactiques nécessaires à l'accomplissement des missions éducatives, dans des conditions appropriées et adéquates». Le texte porte également sur la carrière de ces fonctionnaires en matière de promotion, de distinctions honorifiques et de récompenses.

Au chapitre des obligations, le décret souligne que, dans le cadre de l'exercice de leurs missions, les fonctionnaires «sont tenus de respecter les composantes de l'identité nationale et les valeurs religieuses, morales et culturelles de la nation, de respecter et de faire respecter l'autorité de l'Etat dans le cadre de la législation et de la réglementation en vigueur». Il s'agit aussi de «consacrer leurs efforts au service des fondements de l'école algérienne, de faire preuve de bonne conduite envers les collègues et les usagers du service public d'éducation et d'enseignement, d'adopter le dialogue comme méthode de gestion et de participation». Par ailleurs, les fonctionnaires régis par le présent statut particulier sont également «soumis à un régime disciplinaire de manière à éviter les fautes professionnelles et à consolider les fondements de l'école algérienne».

Lynda Louifi

GOUDJIL RÉPOND AUX DÉRAPAGES DE CERTAINS MINISTRES FRANÇAIS :

«L'Algérie ne se soumettra pas à la pensée coloniale»

L'Algérie est une nation souveraine, libre de ses choix et de ses décisions, loin des influences extérieures. Résolument tournée vers l'avenir, mais fière de son histoire, elle est prête à affronter es défis à venir avec toute la force de son indépendance politique et économique. C'est ce qu'a déclaré avant-hier le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil.

Dans un discours prononcé à l'issue de l'adoption de deux textes, portant respectivement sur la gestion et l'élimination des déchets et sur la protection des personnes aux besoins spécifiques, M. Goudjil a exprimé son indignation face au retour de certaines idées et pratiques coloniales au sein du gouvernement français. «Il est inacceptable que des ministres français, en toute impunité, tentent de raviver les braises de l'histoire coloniale», a-t-il dénoncé avec vigueur.

Pour le président du Conseil de la nation, ce retour en force de la pensée coloniale constitue une provocation envers les nations qui ont payé le prix fort pour leur liberté, comme l'Algérie. Il a appelé à une réponse unanime et ferme face à ces tentatives, soulignant que la nation, tout en respectant le peuple français, ne saurait accepter que ses plaies coloniales soient rouvertes par des discours rétrogrades et irresponsables. «L'Algérie n'a aucune leçon à recevoir de ceux qui ont colonisé et opprimé», a-t-il martelé.

Dans un même esprit, M. Goudjil a également souligné la distinction que l'Algérie fait entre les peuples et les régimes oppressifs. Il a rappelé que l'Algérie fait la différence entre le peuple français et le colonialisme français, tout comme elle distingue entre le peuple marocain et les dirigeants du Makhzen, responsables des souffrances du peuple sahraoui. Il a aussi précisé que «l'Algérie ne se trompe pas d'ennemi», faisant allusion aux manœuvres marocaines au Sahara occidental, qu'il a comparées aux pratiques coloniales des Français en Algérie.

En outre, M. Goudjil a mis en avant un élément fondamental pour la souveraineté de l'Algérie, celui de l'absence de dettes extérieures. Un atout majeur, selon lui, qui permet au pays de conserver sa pleine liberté de décision, sans subir les pressions des créanciers étrangers.



Le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil.

«L'Algérie dispose de tous les moyens financiers nécessaires pour faire face aux défis qui s'annoncent», a-t-il insisté. Cela renforce non seulement l'autonomie économique du pays mais constitue également un levier stratégique pour orienter ses choix politiques en toute indépendance. Dans un contexte mondial incertain, où les grandes puissances cherchent à influencer les trajectoires économiques et géopolitiques des nations, cette indépendance financière devient ainsi un pilier incontournable pour la réalisation de l'indépendance économique. A travers cette position, l'Algérie ne fait pas seulement face aux défis de son développement intérieur, mais elle se projette également sur la scène internationale avec une assurance nouvelle.

M. Goudjil a souligné que le pays, après avoir retrouvé sa place dans le concert des nations, devrait consolider son statut en vue des bouleversements géopolitiques qui façonnent le monde actuel. Dans un monde marqué par des tensions croissantes et une reconfiguration des alliances, le pays doit faire entendre sa voix avec une clarté et une fermeté renouvelées.

Le président du Conseil de la nation a également rappelé l'importance de la mémoire nationale dans cette dynamique. Il a souligné qu'en puisant dans son histoire et ses luttes passées, l'Algérie pouvait tracer une voie résolue pour l'avenir. Il a ainsi déclaré que «l'adoption de la nouvelle Constitution en novembre 2020, par exemple, marquant un tournant symbolique, a non seulement renforcé les institutions nationales mais a aussi envoyé un signal clair à ceux qui cherchent à nuire à l'Algérie».

Ce texte fondamental, adopté en pleine crise sanitaire et politique mondiale, a permis au pays de se réaffirmer comme un acteur de paix et de stabilité, tout en consolidant les bases d'une gouvernance plus moderne et plus inclusive.

Pour M. Goudjil, ce processus constitutionnel est une démonstration que l'Algérie, loin d'être une nation qui subit les événements mondiaux, est une nation qui les façonne, à l'image de ses aspirations profondes à la liberté, à la dignité et à la justice.

Le soutien constant de l'Etat aux causes de justice, et en particulier à la cause palestinienne, a également occupé une place centrale dans le discours de M. Goudjil. Soulignant que la Palestine est une cause essentielle pour l'Algérie, il a réaffirmé l'engagement indéfectible du pays pour l'autodétermination des peuples, qu'il s'agisse des Palestiniens ou des Sahraouis ou des Timorais.

Ces luttes ne sont pas seulement des engagements diplomatiques mais des principes profondément ancrés dans sa politique étrangère, qu'elle défend avec constance au sein des forums internationaux.

Le président du Sénat a fait savoir que cette position de solidarité avec les peuples opprimés fait partie intégrante de l'identité de l'Algérie moderne, comme le rappelle son engagement au sein du Mouvement des non-alignés (MNA). Il a affirmé que l'Algérie, fidèle à ses principes de non-alignement, ne cédera jamais aux pressions étrangères et continuera à défendre les causes justes.

A travers son discours, M. Goudjil a ainsi exprimé la volonté de l'Algérie de renforcer son rôle dans le monde, plus que jamais déterminée à relever les défis du présent et de l'avenir, et ce en s'appuyant sur ses ressources, son histoire et ses principes immuables ancrés dans ses valeurs de souveraineté, de solidarité internationale et de justice.

Sihem Bounabi

LE RND FUSTIGE LE PARLEMENT EUROPÉEN :

«Une ingérence flagrante»

LE RASSEMBLEMENT national démocratique (RND) a exprimé, hier, sa vive indignation face à la résolution adoptée, avant-hier, par le Parlement européen, demandant la libération de l'écrivain Boualem Sansal. Le parti considère cette résolution comme «une ingérence flagrante» dans les affaires internes de l'Algérie, violant ainsi sa souveraineté et l'indépendance de son système judiciaire.

Le RND a rappelé, dans un communiqué, que le système judiciaire algérien est l'unique autorité habilitée à statuer sur les affaires impliquant des citoyens algériens. «Aucune entité étrangère, y compris le Parlement européen, n'a le droit de s'immiscer dans ces questions», a souligné le parti. Le RND a qualifié cette résolution, demandant la libération de l'écrivain algérien Boualem Sansal qui fait l'objet d'une poursuite judiciaire, de «non fondée», affirmant qu'elle repose sur des allégations et des accusations fallacieuses visant à ternir l'image de l'Algérie et à induire l'opinion publique internationale en erreur.

Selon le parti, cette démarche s'inscrit dans une stratégie clairement politisée, où des groupes politiques du Parlement européen, y compris des députés français, se sont alignés pour réclamer la libération d'un citoyen algérien en question. Le RND y voit une «connivence orchestrée, motivée par des agendas politiques visant à faire pression sur l'Algérie et à la cibler par des moyens illégitimes».

Par ailleurs, «nous constatons une contradiction flagrante dans les positions du Parlement européen. Celui-ci est resté silencieux pendant plus d'un an face aux massacres perpétrés par l'entité sioniste à Gaza, malgré les manifestations hebdomadaires de millions de citoyens européens dénonçant les violations des droits humains et les crimes de guerre dans cette région», a dénoncé le RND. En revanche, «il s'empresse d'adopter une résolution contre l'Algérie servant des agendas politiques spécifiques», a-t-il martelé.

Selon le parti, «ce silence révèle le double standard avec lequel les institutions européennes traitent les affaires concernant l'Algérie, notamment lorsqu'il s'agit de tenter de faire pression sur elle».

Enfin, le RND a appelé le Parlement européen à respecter la souveraineté de l'Algérie et les décisions de son système judiciaire, tout en l'invitant à ne pas se laisser manipuler par des agendas politiques cherchant à influencer l'opinion publique européenne.

Le parti a réaffirmé que «l'Algérie est parfaitement capable de garantir les droits de ses citoyens et d'assurer la justice, sans aucun besoin d'interventions extérieures».

Meriem Djouder

SÉNATORIALES

Les élections prévues le 9 mars prochain

LA DATE des élections du renouvellement par moitié des membres du Conseil de la nation a été fixée. Ces élections auront lieu le 9 mars prochain, au niveau des Assemblées populaires de wilaya (APW) à travers tout le territoire national, et ce en vertu du décret présidentiel signé mercredi dernier par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Les partis politiques avaient commencé les manœuvres quelques semaines auparavant. Le parti du Front de libération nationale et le Rassemblement national démocratique ont lancé l'opération de désignation de leurs candidats. Cette opération est supervisée au plus haut niveau de leur direction politique, en raison des enjeux liés aux sièges au niveau de la Chambre haute du Parlement. De son côté, l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a lancé, avant-hier, l'opération de retrait des formulaires de déclaration de candidature. La convocation, par le président de la République, du corps électoral pour le renouvellement par moitié des membres élus du Conseil de la nation, intervient en vertu des articles 91, alinéa 7, 121 et 122, alinéa 3, de la Constitution. Selon l'article 121 de la Constitution, les membres du Conseil de la nation sont élus pour les deux tiers (2/3) au suffrage indirect et secret, à raison de deux sièges par wilaya, parmi les membres des Assemblées populaires communales et ceux des Assemblées populaires de wilaya. Un tiers (1/3) des membres du Conseil de la nation est désigné par le président de la République parmi les personnalités et compétences nationales dans les domaines scientifique, professionnel, économique et social. A cet égard, la loi organique relative au régime électoral stipule que les deux tiers (2/3) des membres du Conseil de la nation sont élus pour un mandat d'une durée de six ans. Les membres élus du Conseil de la nation sont renouvelés, par moitié, tous les trois ans. Selon la loi, le candidat au Conseil de la nation doit être âgé de 35 ans révolus au jour du scrutin, et doit avoir accompli un mandat complet en qualité d'élu dans une Assemblée populaire communale ou de wilaya. Il doit également justifier sa situation vis-à-vis de l'administration fiscale, et ne pas avoir fait l'objet de condamnation définitive à une peine privative de liberté pour crime ou délit et non réhabilité, à l'exception des délits involontaires. La loi stipule que le candidat doit «ne pas être connu, de manière notoire, pour avoir eu des liens avec l'argent douteux et les milieux de l'affairisme, et pour son influence directe ou indirecte sur le libre choix des électeurs, ainsi que sur le bon déroulement des opérations électorales». La validité des candidatures est statuée par l'ANIE, par chaque délégation de wilaya. Le scrutin se déroule au niveau de l'APW. Le coordinateur de la délégation de wilaya de l'Autorité indépendante peut prendre, après autorisation du président de l'ANIE, une décision à l'effet d'avancer ou de retarder les horaires d'ouverture ou de clôture du scrutin. Selon le même texte régissant les élections sénatoriales, «est déclaré élu le candidat ayant obtenu le plus grand nombre de voix, en fonction du nombre de sièges à pourvoir», et en cas «d'égalité des suffrages obtenus, est déclaré élu le candidat le plus âgé». Dans un communiqué, l'ANIE a annoncé que l'opération de retrait des formulaires de déclaration de candidature avait débuté avant-hier et se poursuivrait tous les jours de la semaine jusqu'au 16 février prochain, date limite de dépôt des dossiers de candidature.

Hachemi B.



JOURNÉE D'ÉTUDE SUR LE DÉVELOPPEMENT URBAIN À TLEMCEN

L'expérience chinoise comme modèle

LES ACTIVITÉS de la journée d'étude sur le développement urbain ont été lancées avant-hier, en partenariat entre l'Ecole nationale des ingénieurs de la ville (ENIV) de Tlemcen et l'Académie nationale de gouvernance de Chine, dans le cadre de la coopération bilatérale algéro-chinoise, mettant en avant l'expérience chinoise. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de la wilaya. Cette journée d'étude s'inscrit dans le cadre de la visite de travail effectuée par la délégation de l'Académie nationale de gouvernance de Chine à Tlemcen, ainsi que dans le cadre de la coopération bilatérale avec le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, a précisé la même source.

L'inspecteur général chargé de la gestion des affaires du bureau de wilaya a été mandaté par le wali de Tlemcen, Youcef Bechlaoui, pour superviser l'ouverture de la journée d'étude intitulée «Développement urbain – L'expérience chinoise comme modèle» à l'Ecole nationale des ingénieurs de Tlemcen, a souligné le communiqué.

Les activités de cette journée se sont déroulées avec la participation de l'équipe de recherche chinoise et des cadres du ministère de l'Intérieur, composés du directeur de la formation et du directeur général de l'ENIV, des professeurs et des étudiants universitaires.

Le représentant de la délégation chinoise a exprimé ses remerciements et son appréciation pour l'accueil chaleureux qui lui a été réservé. Il convient de rappeler qu'une délégation de haut niveau, dirigée par le vice-président exécutif de l'Académie nationale de gouvernance de Chine, Gong Weibing, avait déjà visité cette école l'année dernière. Gong Weibing avait présenté une conférence sur la gouvernance de la sûreté urbaine publique en Chine, abordant divers aspects tels que la sécurité publique urbaine, l'extension de la sûreté urbaine rapide, les techniques de prévention des risques urbains, tels que les explosions de gaz et les inondations, ainsi que la gestion des routes pour éviter la congestion du trafic.

Il a souligné la volonté de poursuivre les efforts pour renforcer les moyens de partenariat et de coopération bilatérale ainsi que leur promotion.

Le wali a, de son côté, appelé à un jumelage entre Tlemcen et une ville chinoise, en particulier dans le domaine de l'agriculture et des industries agroalimentaires.

En ce sens, le nouvel ambassadeur de la République populaire de Chine en Algérie a affirmé la semaine dernière que l'Algérie, en tant que premier pays arabe à établir un partenariat stratégique global avec la Chine, occupe une place unique dans les relations internationales de Pékin.

Brahim Mazi

UN LABORATOIRE VIRTUEL CRÉÉ PAR UNE STARTUP

L'IA au service de l'industrie

La startup algérienne Kabas, spécialisée dans les solutions d'intelligence artificielle (IA), a signé un partenariat avec l'entreprise ENAD Shymeca (filiale du Holding Algeria Chemical Specialties - ACS) pour la création d'un laboratoire virtuel utilisant l'IA. Ce projet, soutenu par le gouvernement, vise à stimuler l'innovation dans l'industrie chimique et renforcer la compétitivité du secteur.



Stimuler l'innovation dans l'industrie chimique.

Ce partenariat s'inscrit dans le cadre de l'exécution d'une convention-cadre sur l'innovation ouverte signée entre ACS et l'accélérateur public Algeria Venture. L'objectif est de créer un laboratoire virtuel intégré reposant sur les technologies d'intelligence artificielle, ainsi que sur des modèles prédictifs et analytiques utilisant des technologies innovantes. Cela permettra d'améliorer les performances opérationnelles, d'accélérer la recherche et le développement chez Enad Shymeca, spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de produits de nettoyage et d'hygiène corporelle. Il s'agit selon la directrice de la communication du groupe ACS, Yasmina Toubal, d'une première étape du plan de mise en réseau des laboratoires de toutes les filiales du groupe, Enad-Shymeca, ayant été choisi comme modèle pilote.

La cérémonie de signature a été supervisée, mercredi, par le ministre de l'Industrie et de la Production Pharmaceutique, Sifi Ghrieb, le ministre délégué chargé de la Production pharmaceutique auprès du ministre de l'Industrie, Fouad Hadji, ainsi que du ministre des Start-ups, des Micro-entreprises et de l'Économie de la connaissance, Noureddine Ouadah. A cette occasion, le ministre de l'Industrie a présenté les nouvelles orientations stratégiques du secteur, visant l'élaboration d'une «feuille de route globale».

Celle-ci a pour objectif de créer un guide des importations et un guide des produits industriels, qui serviront d'outils de référence pour les industries nationales, qu'elles soient mécaniques, chimiques ou autres, tout en travaillant à les intégrer au réseau national de duplication industrielle.

Le ministre a également souligné que les startups et micro-entreprises, avec leurs idées innovantes et solutions technologiques, joueront un rôle central dans l'élaboration de ces guides, qui deviendront un élément-clé pour renforcer la compétitivité et soutenir l'industrie nationale en stimulant l'innovation, en adaptant les technologies et en encourageant la fabrication locale.

M. Ghrieb a ajouté : «Cette collaboration reflète l'engagement du secteur industriel envers de nouveaux fondements d'un partenariat réel basé sur la science et l'innovation». Il a également affirmé que les portes du ministère restent toujours ouvertes aux jeunes innovateurs et entrepreneurs pour contribuer à une renaissance industrielle axée sur la technologie et le savoir.

Rim Boukhari

FIÈVRE APHTEUSE

Vaccination généralisée à venir

DEPUIS l'apparition de cas de fièvre aphteuse dans certaines wilayas du pays, plusieurs mesures ont été adoptées pour prévenir la prolifération de cette maladie, il s'agit principalement de vacciner le cheptel. Une opération qui devra être généralisée à l'échelle nationale avec l'acquisition du vaccin.

En réponse aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, a indiqué que 400 000 têtes bovines et ovines seront vaccinées contre la fièvre aphteuse avant la fin du mois de janvier, à titre préventif suite à l'apparition de cette maladie animale dans certaines wilayas du pays, affirmant que plus de 120 000 têtes ont déjà été vaccinées.

Faisant état d'un suivi sur le terrain de la situation suite à l'apparition de cette maladie animale, le ministre a rassuré les éleveurs quant à la disponibilité des vaccins en très grande quantité. Il a dans ce sens fait état du lancement d'un appel d'offres international pour acquérir les vaccins nécessaires. Le ministre, qui a indiqué qu'un programme visant la généralisation de la vaccination à l'échelle nationale, a rappelé que cette campagne de vaccination a débuté il y a près d'un an.

C'est en décembre 2023 que cette campagne de vaccination a été entamée à titre préventif et de précaution pour éviter la propagation de l'épidémie, suite à la confirmation de cas de cette maladie animale dans certaines wilayas du pays. Cela en sus de l'adoption d'autres mesures préventives, à l'instar de la fermeture provisoire des marchés à bestiaux quotidiens et hebdomadaires avec l'interdiction de regroupement des animaux à travers le territoire des wilayas où ont été détectés les cas de la fièvre aphteuse.

Le ministre de l'Agriculture s'est également exprimé sur d'autres dossiers relatifs, entre autres, au foncier agricole et les cultures stratégiques.

Concernant la régularisation du foncier agricole, il a fait savoir que sur la base des résultats du travail de la Commission nationale de régularisation du foncier agricole, installée en décembre 2024, un dispositif spécifique sera bientôt mis en place pour mener à bien cette opération avant la fin de l'année 2025. Par ailleurs, et afin de mettre en œuvre le plan agricole de 2025, le ministère prévoit de cultiver 60 000 ha de tournesol (25 000 ha dans le Nord et 35 000 ha dans le Sud), dans le cadre de la stratégie de développement des cultures oléagineuses, notamment le tournesol, le colza et le soja.

En outre, un programme de culture du colza a été tracé sur une superficie de 24 000 ha, dont plus de 21 000 ha ont déjà été plantés, a ajouté Cherfa, qui a également rappelé le programme national de production de semences locales au niveau des unités de production agricole relevant du secteur. Le secteur entend également étendre les surfaces dédiées aux cultures oléagineuses pour atteindre une superficie totale de 300 000 ha à l'horizon 2025-2028.

L. A. A.

SÉCURITÉ SOCIALE

Plus de 320 milliards de dinars de médicaments remboursés en 2024

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, a affirmé, devant les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), que des avancées significatives ont été opérées dans le système de remboursement des médicaments, avec une facture dépassant les 320 milliards de dinars pour l'année 2024.

Le ministre a tenu à rappeler que la sécurité sociale repose sur un principe fondamental, à savoir la solidarité intergénérationnelle et l'unification de la couverture sociale à travers l'affiliation obligatoire de tous les travailleurs, qu'ils soient salariés ou non.

Dans cette optique, il a révélé que la facture des remboursements de médicaments a atteint en 2024 un montant impressionnant de 329,05 milliards de dinars, confirmant ainsi que cette dépense constitue l'une des priorités de la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS).

Parmi les mesures phares, le relèvement du plafond de remboursement par ordonnance figure en bonne place. Depuis décembre 2023, ce plafond est passé de 3 000 DA à 5 000 DA, bénéficiant ainsi aux personnes ne souffrant pas de maladies chroniques. Cette augmentation s'accompagne d'un renforcement du système de tiers-payant, offrant aux assurés une prise en charge plus rapide et moins contraignante sur le plan financier. La nouvelle version de la carte Chifa se distingue, a-t-il précisé, par ses avancées technologiques qui facilitent l'accès aux services de santé. Il s'agit notamment de l'amélioration de la capacité de stockage de la puce, qui peut désormais conserver les informations liées aux 40 dernières ordonnances électroniques, incluant celles des ayants droit du bénéficiaire. Cette carte permet aussi un traitement simplifié et rapide des demandes de remboursement, tout en offrant un accès facilité aux informations personnelles des assurés. Grâce à ces améliorations, les démarches administratives sont grandement simplifiées, renforçant la qualité des services offerts par la CNAS. Ces innovations font de la carte Chifa un véritable passeport santé, conçu pour améliorer le quotidien des bénéficiaires.


Fayçal Bentaleb.

Le ministre a également souligné que la liste des médicaments remboursables, actuellement composée de 7 130 références, fait l'objet d'une mise à jour régulière pour répondre aux besoins des assurés. Les catégories les plus vulnérables, telles que les malades chroniques et les retraités, continuent de bénéficier de taux de remboursement pouvant atteindre 100%, consolidant ainsi la protection sociale en Algérie.

Par ailleurs, le ministre a rappelé l'importance du Fonds national de péréquation des œuvres sociales (FNPOS), financé par les cotisations patronales et les subventions publiques. Ce fonds priorise l'accès à un habitat rural décent pour les travailleurs et retraités, une initiative cruciale pour améliorer leurs conditions de vie. Enfin, des mesures spécifiques visent à dynamiser l'emploi, notamment dans les wilayas du Sud, avec une attention particulière portée à la transparence dans les recrutements.

Lynda Louifi

UN RÉSEAU INTERNATIONAL OPÉRANT DEPUIS LE MAROC DÉMANTELÉ À ORAN

130 kg de cocaïne et près de 12 milliards saisis

PLUS de 130 kilogrammes de cocaïne et une somme colossale de 11,963 milliards de centimes ont été saisis lors d'une opération d'envergure menée par le service central de lutte contre la criminalité organisée, qui a permis le démantèlement d'un réseau criminel international composé de 18 personnes opérant depuis le Maroc. C'est ce qu'a indiqué hier un communiqué de la sûreté de wilaya. Le service central de lutte contre la criminalité organisée à Oran (SRLCO) a récemment démantelé un réseau criminel international opérant depuis le Maroc, composé de 18 personnes, dont trois femmes, spécialisé dans le trafic illégal de drogues dures, avec la saisie de 130,5 kg de cocaïne, a souligné ce corps de sécurité. La même source a précisé que l'opération, qui s'est déroulée en deux étapes sous la supervision du parquet régional compétent, a permis aux enquêteurs de déjouer le plan criminel de ce réseau. Elle a ajouté que 13 individus ont été identifiés et arrêtés lors de la première phase, au cours de laquelle 20,608 kg de cocaïne ont été saisis dans une voiture et une résidence de l'un des suspects. Ces derniers ont été placés en détention provisoire, et un autre est sous contrôle judiciaire. Après l'intensification des investigations et la poursuite des opérations de surveillance, les services de police ont mené un second coup de filet, avec la saisie de 109,896 kg de cocaïne, souligne le texte. L'opération s'est soldée par l'arrestation de cinq autres membres présumés du même réseau criminel ainsi que la récupération de 16 véhicules de différentes marques. Les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal correctionnel spécialisé d'Oran, a fait savoir le communiqué.

D'Oran, Brahim Mazi

MARCHÉS DE TIZI OUZOU

Vers un contrôle strict durant le Ramadan

LES MARCHÉS seront désormais strictement réglementés et contrôlés, même durant le mois sacré du Ramadan, les faux commerçants ou les commerces occasionnels ne seront pas tolérés. C'est ce qu'a déclaré, avant-hier, Abdelkrim Merabet, directeur du commerce de la wilaya de Tizi Ouzou.

Lors d'une conférence de presse, M. Merabet a passé au crible la situation de son secteur, en s'appuyant sur des données chiffrées. Il a notamment révélé que la wilaya compte 99 818 commerçants titulaires d'un registre de commerce, dont 16 081 sont des producteurs de biens, dans la filière lait, trois assurent la production et la distribution de ce produit. Il s'agit de la laiterie de Draâ Ben Khedda, qui produit 494 000 litres par jour, celle de Tizi Ouzou, avec une production de 152 000 litres par jour, et de Tifra Lait, dont la production quotidienne atteint 40 000 litres.

La production annuelle assurée par ces trois entreprises est de 105 328 863 litres. La consommation moyenne de ce produit par an et par personne à Tizi Ouzou est de 78 litres.

En ce qui concerne la semoule et la farine, le conférencier a souligné que les 10 minoteries de la wilaya assurent une production journalière de 850 quintaux de semoule, dont 500 quintaux sont destinés exclusivement aux citoyens de la wilaya. Le reste est remis à d'autres wilayas du pays. En ce qui concerne la production de farine, elle s'élève à 4 500,99 quintaux par jour, dont 2 995 quintaux sont livrés à d'autres wilayas.

En ce qui concerne l'huile distribuée par le groupe Agrodiv, à Tizi Ouzou, la quantité est de 83 000 litres par jour, quant au sucre, la quantité distribuée est de 83 280 kg par jour. Concernant les stocks, jusqu'à la date du 19 janvier, la quantité de sucre stockée est de 83 280 kg. En ce qui concerne l'huile stockée à la même date (19 janvier 2025), elle est de 133 995 litres. Les viandes, rouges et blanches, seront largement disponibles pendant le Ramadan, avec un approvisionnement en viande blanche exclusivement importé durant cette période. Les fruits et légumes, soutenus par des données chiffrées, seront également en grande quantité. Le spectre de la spéculation persiste cependant dans l'esprit des citoyens, à cette occasion, le conférencier a rassuré l'auditoire en précisant qu'une campagne de sensibilisation a été mise en place par le gouvernement pour lutter contre ce fléau. Interrogé par Le Jeune Indépendant sur le choix de ne pas recourir à la répression, Abdelkrim Merabet a expliqué que, pour l'instant, l'accent est mis sur la sensibilisation. Notons enfin que, dans le cadre des opérations de contrôle des commerces, la direction du commerce de la wilaya de Tizi Ouzou a décidé de mobiliser 40 brigades, soit 80 agents, chaque brigade étant composée de deux éléments.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

LUTTE CONTRE LE COMMERCE INFORMEL À BÉJAÏA

Saisie de plus de 14 quintaux de viande avariée

DANS le cadre de la lutte contre le commerce informel et les produits impropres à la consommation, les services de police de Béjaïa et d'Akbou ont saisi, la semaine dernière, plus de 14 quintaux de viande avariée. Les contrevenants font désormais l'objet de poursuites judiciaires.

Les agents de la sécurité publique de la ville de Béjaïa ont saisi près de 8 quintaux de viande blanche avariés lors d'un point de contrôle dressé à la rue Chakirou, à proximité du marché du Plateau situé au centre-ville de Béjaïa», indique la cellule de communication de la sûreté de wilaya dans un communiqué de presse transmis à notre rédaction. Et d'ajouter : «La marchandise était transportée dans une camionnette frigorifique de type KIA conduite par un homme âgé de 35 ans».

Selon la même source, «les agents de police ont saisi 770,64 kg de poulet avariés, dont 725,6 kg de poulet entier et 39,6 kg d'abats destinés à la commercialisation».

Un contrôle vétérinaire a révélé l'absence de traçabilité, ce qui a conduit à la destruction de la marchandise à l'aide de chaux. Une procédure judiciaire a été ouverte contre le contrevenant, et l'affaire a été transmise aux autorités compétentes pour la poursuite des démarches réglementaires. De leur côté, les agents de la sûreté urbaine d'Akbou ont saisi, au cours de ces derniers jours, 639 kg de viande blanche et rouge avariés lors d'une opération menée au centre-ville, à la suite d'informations faisant état de pratiques illégales exercées par un boucher. La police a confisqué des quantités de cuisses, de foie et d'autres parties, comme la poitrine, les abats, les merguez, le poulet entier, la viande séchée ou déshydratée, ainsi que les pieds de veau, entre autres.

La marchandise a été détruite après un contrôle effectué par le vétérinaire des services concernés. Une procédure judiciaire a été engagée à l'encontre du contrevenant, et le dossier a été transmis à la juridiction compétente.

N. Bensalem

Face aux nouvelles mutations économiques et énergétiques, une nouvelle trajectoire de l'économie algérienne, fortement dépendante des fluctuations du cours des hydrocarbures

Professeur des universités, expert international docteur d'Etat 1974-Abderrahmane Mebtoul



Les dernières données tant par les organes officiels ONS qu internationaux montrent une forte dépendance de l'économie algérienne face au fluctuations du prix des hydrocarbures au niveau mondial, procurant avec les dérivées inclus dans la rubrique hors hydrocarbures 97/98% de ses recettes en devises, plus de 60% provenant d'Europe, et qu'en sera t-il si demain, les décisions du président Trump se concrétise allant vers un baril entre 50/60 dollars pouvant augmenter le déficit budgétaire de plus de 30/40% avec l'accélération du processus inflationniste ? Afin d 'éviter de fausses interprétations, l'ensemble des données statistiques de cette présente contribution sont celles soit des autorités algériennes ou des institutions internationales. L'Algérie en ces moments de grands bouleversements géostratégiques à ses frontières, pour le redressement national, n'a pas besoin ni de sinistrose, ayant de fortes potentialités, ni de louanges contraire à la réalité mais d'un discours de vérité

1.-Selon les nouvelles prévisions du FMI dans son rapport de janvier 2025, la croissance économique de l'Algérie devrait se situer 3,4% selon la Banque mondiale, contre 4,5% prévue par le gouvernement après s'être établie à 3,6% en 2022, 4,1% en 2023 et à 3,1% en 2024 où selon ce rapport ,bien qu'en dessus de la moyenne mondiale évaluée à 2,7% je le cite « assez faible qui ne suffira pas à favoriser un développement économique durable en plus de nouveaux obstacles ... incertitude politique accrue », des « changements défavorables de politique commerciale , des « tensions géopolitiques , « une inflation persistante , le changement climatique et des «catastrophes naturelles ». Pour le gouvernement algérien le PIB s'est situé à 266,78 milliards de dollars en 2024, de 278,71 en 2005, 300,71 en 2026, et 308,13 milliards de dollars en 2024, alors que certaines projections internationales prévoient seuleament 256,49 milliards de dollars en 2025 et 262,90 milliards de dollars en 2026. Le niveau du PIB est non proportionnel aux importantes dépenses , les importations de biens et services en devises entre 2000/2024 ayant été de plus de 1100 milliards de dollars, sans compter les dépenses en dinars est liée à la faiblesse de la production et de la productivité interne , l'économie algérienne étant essentiellement dépendante des hydrocarbures brut et semi brut. En rappelant que le document le plus significatif n'est pas la balance commerciale, mais la balance des paiements, incluant les mouvements des services et des capitaux, (l'Algérie ayant importé entre 5/6 milliards de dollars de services entre 2021/2024 contre 10 vers les années 208/2010, selon les données de l'ONS du 20 janvier 2025 organe officiel algérien au cours du 22/01/2025, de 135 dinars un dollar, les exportations de biens ont été de 36,74 milliards de dollars durant les 9 premiers mois de 2024, contre 41,37 milliards de dollars en 2023 donnant en tendance 48,98 milliards de dollars fin 2024 contre 55 milliards de dollars en 2023 en incluant le montant hors hydrocarbures. Les importations sont passées de de 31,76 milliards de dollars en 2023 à 34,28 milliards de dollars durant les neuf premiers mois de 2024, ce qui donnerait fin 2024 environ 42,34 milliards de dollars, ce qui s'est traduit par une baisse de l'excédent commercial , le taux de couverture des importations de marchandises par les exportations de marchandises étant passée de 130,2% durant la même période de 2023 à 107,2%, l'explication essentielle étant la baisse des recettes des hydrocarbures. Ainsi, le cadre macro-financier stabilisé selon le FMI et la Banque mondiale est actuellement fonction essentiellement des recettes des hydrocarbures qui sont passées de 60 milliards de dollars, en 2022, à 50 en 2023 et devrait se situer entre 44/45 milliards de dollars en 2024, avec une moyenne de cours d' environ 75 dollars le baril contre plus de 80 dollars courant 2023 . Les réserves de change ont clôturé -hors or-173 tonnes-, à près de 70 milliards de dollars fin 2023, la dette extérieure relativement faible , 1,6% du PIB mais la dette publique brute intérieure qui a été de 55% du PIB en 2023, devrait se situer à 50,39% du PIB en 2025 et 53,92% en 2026, alors que pour le gouvernement elle est de 49,.61% du PIB en 2024 donc maîtrisable par rapport à de nombreux pays où cette dette approche les 100%. Les exportations hors hydrocarbures sont marginales étant passées selon le bulletin statistique trimestriel du premier trimestre 2024 établi par la Banque d'Algérie de 5,98 milliards de dollars en 2022 (les statistiques douanières donnent un autre montant, 6,9 milliards de dollars),en 2023, à 5,06 milliards de dollars et pour le premier 2024, le montant des exportations hors pétrole et gaz de l'Algérie était de seulement 1,06 milliard de dollars contre 1,33 milliards de dollars durant la même période de 2023, ce qui donnerait en tendance pour l'année 2024, 4,24 milliards de dollars dont pour ces trois années 2022/2024 plus de 67% étant des dérivées d'hydrocarbures. C'est que l'économie algérienne est caractérisée par une désindustrialisation, alors que ce secteur est un des facteurs déterminant de la croissance de l'économie nationale. La part de l'industrie dans le PIB et le PIB hors hydrocarbures (source officielle APS) est sur une courbe décroissante entre 1965/2023, 1965/1977, près de 13% du PIB, 11% entre 1985/1999 et 6,6% en 2000/2005 et selon le ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, le secteur industriel national en Algérie contribue fin 2023 à 4,1% du PIB (source APS 12 mai 2024). Entreprises publiques et privées ne dépassent pas 15% en 2023 de taux d'intégration, donc dépendantes des importations via la rente des hydrocarbures à plus de 85% pour leur fonctionnement, au manque de maturation des projets faute de planification stratégique avec des surfacturations des projets en dinars et devises, aux malfaçons surtout dans le BTPH. Selon le Premier ministère, l'assainissement des entreprises publiques ont coûté au Trésor public, environ 250 milliards de dollars, durant les trente dernières années à fin 2020, et qui ont continué entre 2021/2024, dont plus de 90% sont revenues à la case de départ et plus de 65 milliards de dollars de réévaluation, les dix dernières années à fin 2020 .Qu'en est-il de la période 2021/2024 ?

2.-. Cette situation a cinq impacts sur les équilibres macro économiques et macro sociaux : sur le niveau du déficit budgétaire, la cotation officielle du dinar liée à près de 70% sur les recettes d'hydrocarbures ; sur le marché noir de devises , sur le processus inflationniste et le taux de chômage , donc sur pouvoir d'achat des algériens ?.. Pour le premier cas, l'accroissement du déficit budgétaire , c'est une loi universelle valable pour tous les pays, contribue à accélérer le processus inflationniste. Pour la loi de 2024, le budget de l'Etat avait prévu toujours au cours de 135 dinars un dollar des dépenses de 113,15 milliards de dollars et des recettes de 67,44 milliards de dollars , soit un déficit budgétaire d'environ 45,71 milliards de dollars. La loi de finances prévisionnelle 2025, , les dépenses budgétaires prévues pour 2025 s'élèvent 127,40 milliards de dollars, une hausse de 9,9 % par rapport à 2024, les recettes budgétaires de 63,13 milliards de dollars, donnant un déficit budgétaire de 64,27 milliards de dollars . Pour l'Algérie, la loi de finances 2025 comme celle de 2024, élaborée sur la base d'un prix de référence fiscal du baril de pétrole à 60 dollars et d'un prix de marché à 70 dollar étant un artifice comptable, pour assurer son équilibre budgétaire, l'économie algérienne a besoin d'un cours du baril de plus de 140 dollars pour la loi de finances 2023 et plus de 150 pour celle de 2024/2025 contre 110 pour celles de 2021/2022. Pour le second cas la cotation du dinar algérien, jusqu'en 1970, lsa cotation était équivalente à plus ou moins 1 franc français , ce qui donnait pour 1 dollar américain un cours de 4,94 dinars. En 1973, il passe à 12,191 dinars , 1 dollar ; le 10 avril 1994, une nouvelle dévaluation de 40,17 %, agréée par le FMI , dans le but de stabiliser les comptes extérieurs Par la suite, la baisse du dinar algérien s'est poursuivie : en 2005, le taux s'élevait à 73,36 dinars pour 1 dollar et à 91,32 dinars pour 1 euro ; en 2010, 74,31 dinars pour 1 dollar et de 103,49 dinars pour 1 euro ; en 2015, 100,46 dinars pour 1 dollar et 111,44 dinars pour 1 euro, en 2020, 128,31 dinars 1 dollar et 161,85 dinars 1 euro - 2022, 140, 24 pour 1 dollar et 139,30, un dinar pour 1 euro, en 2023, du 21 au 25 septembre 2023 137,04 dinars 1 dollar et 146,25, le 12 mars 2024 un dollar 134.36 dinars et 1 euro 146.89 et le 22 janvier 2025 ,135,09 dinars un dollar et 140,69 dinars un euro. Cette dépréciation du dinar officiel permet d'augmenter artificiellement la fiscalité des hydrocarbures (reconversion des exportations d'hydrocarbures en dinars) et la fiscalité ordinaire (via les importations tant en dollars qu'en euros convertis en dinar dévalué), accentuant l'inflation des produits importés (équipements), matières premières, biens, montant accentué par la taxe douanière s'appliquant à la valeur du dinar, supportée, par le consommateur comme un impôt indirect, l'entreprise ne pouvant supporter ces mesures que si elle améliore sa productivité.

A suivre

DONALD TRUMP :

«Zelensky n'aurait pas dû laisser éclater le conflit en Ukraine»

Volodymyr Zelensky «n'est pas un ange» et est en partie responsable du déclenchement du conflit en Ukraine, souligne Donald Trump. Le président américain a insisté sur la nécessité de mettre fin immédiatement au conflit, précisant que si un accord avec la Russie n'a pas été conclu, c'est parce que Zelensky «a décidé de faire la guerre».



Volodymyr Zelensky est en partie responsable du début de l'opération spéciale russe en Ukraine, a déclaré le président américain Donald Trump dans une interview accordée à la chaîne Fox News le 24 janvier. «Zelensky, je vous le dis, veut arranger la situation maintenant. Pour lui, ça suffit. Il n'aurait pas dû laisser cela se produire non plus. Vous savez, il n'est pas un ange, il n'aurait pas dû laisser cette guerre commencer», a indiqué Donald Trump. Donald Trump a également précisé que si un accord pour résoudre le conflit en Ukraine n'a pas été trouvé, c'est parce que «Zelensky a décidé de faire la guerre». Pour le président américain, les hostilités doivent prendre fin «immédiatement», car ce conflit a «dévasté» l'Ukraine. Le 23 janvier, le président américain a déclaré qu'il entendait rencontrer Vladimir Poutine «immédiatement» et qu'il recevait des «signaux» indiquant que le dirigeant russe le souhaitait également. Dans le même temps, il a précisé que Volodymyr Zelensky l'avait informé de sa «volonté de conclure un accord» sur le règlement du conflit ukrainien. Le 22 janvier, Donald Trump a proposé à la Russie deux voies pour mettre fin au conflit ukrainien : «Une facile et une dure». Dans le premier cas, Moscou doit accepter les conditions de Washington. «Mettons fin à cette guerre, qui n'aurait jamais commencé si j'avais été président !» a rapporté le chef d'État américain. Celui-ci assure ne pas vouloir «blesser la Russie», mais que si un accord n'était pas conclu, «il n'aurait d'autre choix que d'imposer des niveaux élevés de taxes, de droits de douane et de sanctions sur tout ce que la Russie vend aux États-Unis et à d'autres États membres», ce qui est la voie «dure». Moscou a déclaré à plusieurs reprises qu'elle était prête à négocier avec Kiev. À l'été 2024, le président russe Vladimir Poutine a posé comme conditions à un cessez-le-feu le retrait des troupes ukrainiennes des républiques populaires de Donetsk et de Lougansk ainsi que des régions de Zaporojié et de Kherson, ainsi que la reconnaissance de ces quatre régions et de la Crimée comme faisant partie intégrante de la Russie. Moscou a également exigé que l'Ukraine renonce à adhérer à l'OTAN et que les sanctions internationales soient levées.

R. I.

GAZ RUSSE

La Hongrie est prête à fournir du gaz à la Slovaquie, déclare Szijjarto

LA HONGRIE pourrait fournir à la Slovaquie du gaz russe qu'elle reçoit par le gazoduc Turkish Stream, a déclaré, avant-hier, le chef de la diplomatie hongroise, Peter Szijjarto, lors d'une conférence de presse. La Hongrie est prête à fournir du gaz à la Slovaquie, en raison de l'arrêt du transit de gaz russe à travers l'Ukraine, a déclaré ce 23 janvier le ministre hongrois des Affaires étrangères Peter Szijjarto, qui a qualifié d'«inacceptable» la décision de Kiev d'avoir mis un terme au transit du gaz russe à travers son territoire. «Nous sommes prêts à offrir notre capacité de transit dans son intégralité afin de garantir l'approvisionnement énergétique de la Slovaquie», a déclaré Szijjarto lors d'une conférence de presse, ajoutant que «la décision de l'Ukraine de fermer le transit menace la sécurité énergétique de cette région, ce qui est inacceptable». Selon le ministre hongrois des Affaires étrangères, en 2024, la république a reçu 7,6 milliards de mètres cubes de gaz de la Russie via le gazoduc Turkish Stream, la capacité maximale du gazoduc étant de 8,5 milliards de mètres cubes. Par conséquent, près d'un milliard de mètres cubes sont disponibles afin de «contribuer à la sécurité énergétique de la Slovaquie». «Zelensky nuit délibérément aux intérêts de la Slovaquie et de l'UE», déclare Fico Ce dossier empoisonne les relations entre Kiev et Bratislava. Le 8 janvier, le Premier ministre slovaque Robert Fico avait accusé Volodymyr Zelensky de «porte[r] un préjudice financier sérieux à la Slovaquie et à l'ensemble de l'Union Européenne» tout en «aid[ant] les États-Unis de façon significative en augmentant leurs exportations de gaz vers l'Europe». Il avait également souligné que le préjudice annuel subi par la Slovaquie, au titre des frais de transit, s'élèverait à environ «500 millions d'euros». Dans une vidéo postée le 18 janvier sur Facebook, le responsable slovaque avait déclaré avoir proposé à Volodymyr Zelensky de le rencontrer au Forum économique mondial de Davos afin de discuter du transit du gaz. Puis, le lendemain, Fico avait relaté que Zelensky avait refusé ces discussions et qu'en guise de représailles, la Slovaquie «envisageait d'opposer son veto à la prochaine aide financière européenne à l'Ukraine». Le contrat portant sur la fourniture de gaz russe à l'Europe via l'Ukraine a expiré le 31 décembre. Au cours du mois de décembre, le président russe Vladimir Poutine a déclaré à plusieurs reprises qu'il n'y aurait certainement pas de nouveau contrat pour le transit du gaz russe à travers l'Ukraine. Lors de sa traditionnelle conférence de fin d'année, le chef d'État russe avait souligné que c'est la partie ukrainienne qui refusait de prolonger le contrat, «bien qu'elle reçoive de nous entre 700 et 800 millions de dollars par an». «Ce contrat ne sera plus en vigueur, c'est clair, mais nous survivrons, Gazprom survivra», avait-il ajouté.

R. I.

GÉNOCIDE SIONISTE À GAZA

Google a fourni des outils d'intelligence artificielle à Tsahal

LE WASHINGTON Post a révélé que Google a fourni des outils d'intelligence artificielle à l'armée sioniste au lendemain du 7 octobre 2023. Des services fournis à l'État sioniste dans un contexte de concurrence avec un autre géant américain de la tech : Amazon. Un article du Washington Post, cite des documents montrant que Google a «aidé directement» le ministère israélien de la Défense et l'armée sioniste génocidaire. Et ce, malgré les efforts de l'entreprise pour se distancer publiquement de l'appareil de sécurité nationale d'Israël après des protestations internes de ses employés contre un contrat de cloud computing avec le gouvernement de Benjamin Netanyahou, souligne le quotidien américain. Un employé de Google dans la division cloud aurait ainsi intensifié les demandes d'accès à la technologie d'IA de l'entreprise pour le compte du ministère israélien de la Défense. Ce dernier souhaitait étendre son utilisation du service Vertex de Google qui permet à ses clients d'appliquer des algorithmes d'IA à leurs propres données. Israël a joué sur la concurrence entre Google et Amazon Un des documents obtenus par le Washington Post montre qu'un employé de Google a averti que si la société ne répondait pas rapidement à cette demande, l'armée israélienne pourrait se tourner vers Amazon, son concurrent, dans le cadre du contrat Nimbus. Le projet Nimbus est un contrat de 1,2 milliard de dollars visant à fournir des services de cloud computing à l'armée et au gouvernement sionistes. Bien que Google ait affirmé que le contrat Nimbus ne concernait aucune mission sensible ou militaire, les documents récupérés par le Washington Post ne précisent pas exactement comment l'armée israélienne a utilisé les capacités d'intelligence artificielle de Google. Des capacités qui ont pu être employées à des tâches administratives éloignées des zones de combat, souligne le quotidien américain. Ce dernier rappelle également que Tsahal a utilisé un outil d'IA appelé Habsora, «développé en interne pour fournir aux commandants des milliers de cibles humaines et d'infrastructures à bombarder, contribuant ainsi à la violence à Gaza». De nombreux outils d'IA utilisés pendant la guerre à Gaza Cet outil repose sur plusieurs algorithmes pour analyser des données comme les communications interceptées et les images satellites, afin de localiser des cibles telles que des roquettes ou des tunnels. Selon le Post, certains commandants israéliens auraient cependant exprimé des doutes sur la précision de cette technologie. L'armée aurait aussi utilisé «Depth of Wisdom» pour aider à cartographier les sols et sous-sols de l'enclave palestinienne, «Fire Factory» pour mettre à jour des plans de frappes performants et «Alchemist» pour perfectionner les plans de riposte après une attaque. L'armée sioniste génocidaire a investi massivement dans des technologies de cloud computing et d'autres systèmes informatiques, souvent en partenariat avec des entreprises américaines.

R. I.

OPEN D'AUSTRALIE 2025

Pour Novak Djokovic, le 25e sera vraiment l'ultime défi

On avait retrouvé du très bon Novak Djokovic à Melbourne. Potentiellement du très grand. Mais son corps a brutalement mis un terme à ses ambitions. Vainqueur mais touché à la cuisse gauche contre Carlos Alcaraz en quarts, le Serbe a été contraint à l'abandon en demie face à Alexander Zverev. Comme à Roland-Garros, le physique a dit stop. Son plus gros problème sur la route d'un 25 sacre.

Il ne faut jamais dire jamais. Surtout pas avec Novak Djokovic. Comme ses deux compères de feu le Big 3, Roger Federer et Rafael Nadal, et peut-être même encore plus qu'eux, le Serbe est un tel spécimen, unique en son genre, que proclamer le bout du chemin de ses ambitions relève de l'inconscience. En dehors de son élimination précoce à l'US Open, alors qu'il avait mentalement lâché la rampe à la sortie de son sacre olympique, il a toujours été dans le coup en Grand Chelem depuis sa 24e couronne, à New York, en 2023.

Novak Djokovic n'est pas fini. Tant qu'il aura le feu sacré, que sa détermination sera intacte, il sera un prétendant. Mais le temps ne joue pas en sa faveur. Le signe le plus inquiétant pour lui, c'est la fragilité qui est désormais la sienne. Physiquement, il reste un monstre. Mais c'est un char d'assaut en cristal. Après Roland-Garros l'an passé, c'est la deuxième fois sur les quatre derniers tournois du Grand Chelem, que le Djoker est trahi par son corps.

On peut crier à la poisse, mais la chance et la malchance n'ont rien à voir là-dedans. Après sa demi-finale avortée contre Zverev, il a convenu que les blessures étaient plus fréquentes ces derniers temps, avançant "une combinaison de facteurs". L'âge n'est sans doute pas le dernier. A 37 ans, 38 dans quatre mois, il risque de s'exposer de plus en plus fréquemment à ce type de problèmes sur les quinzaines majeures, plus exigeantes que les autres.

Pour Djokovic, c'est un peu le serpent qui se mord la queue et il ne faudrait pas que cela devienne la quadrature du cercle. Pour ménager son corps, et parce qu'il peine à maintenir une motivation constante sur l'ensemble de la saison et les plus "petits" tournois, l'ancien numéro un mondial a pris l'habitude de faire all in sur les quatre Grands Chelems. S'il joue trop, il risque de se consumer physiquement et plus encore psychologiquement. Mais en branchant son courrier sur courant alternatif, ne se fragilise-t-il pas quand, dans les Majeurs, il faut faire tourner la machine à plein régime alors qu'elle n'en a plus l'habitude ?



C'est là que sa chute relative au classement pose problème. A Bercy, nous avions évoqué le fait qu'avec un forfait au Masters, Djokovic prendrait le risque de s'exposer à un tableau très relevé à Melbourne. C'est exactement ce qui s'est passé. Pour aller chercher son 25e Majeur, il lui fallait enchaîner Carlos Alcaraz, Alexander Zverev et Jannik Sinner. Il se retrouve dans la position de certains qui, il y a une dizaine d'années, devaient parfois se farcir à la suite les trois membres du Big 3. Le "Big 3" d'aujourd'hui au classement ATP n'a certes pas la même envergure, mais ce trio-là gagne sans cesse en envergure et la possibilité de tous les affronter complexifie sa tâche.

Avec cette nouvelle blessure, "Nole" va probablement devoir se ménager. Être plus précautionneux dans la mise en place de son calendrier, alors qu'il avait prévu de jouer davantage en 2025. C'est le plus sage et il n'aura pas le choix, mais il risque de se cantonner dans une zone au classement où le risque d'un quart contre Sinner, Alcaraz ou Zverev et d'un tableau dantesque pourrait se répéter. Mine de rien, être numéro 2 mondial ce n'était pas la même chose qu'être 3 et encore moins 7 dans cet l'Open d'Australie. Zverev peut en témoigner. Djokovic aussi.

"Je ne m'inquiète pas quand j'aborde un Grand Chelem", a-t-il assuré vendredi à propos de ses blessures à Roland-Garros et à Melbourne. Reste que sur terre ou sur dur, il sera à la merci d'un pépin dans une seconde semaine de Grand Chelem. Sa meilleure chance, désormais, se situe plus que jamais à Wimbledon. L'an dernier, il y avait atteint la finale en sortant tout juste de son opération au genou.

IL A TOUJOURS LE TENNIS ET L'ENVIE

Mais on ne l'imagine pas, comme Roger Federer en 2017 ou 2018, faire l'impasse sur Roland-Garros pour maximiser ses chances à Londres. C'est tout le problème de Djokovic. Il est d'une certaine manière "trop fort" partout, capable de gagner dans tous les contextes et sur toutes les surfaces, que se priver d'une chance supplémentaire, même si sa meilleure opportunité arrive juste derrière dans l'ordre chronologique, semble improbable.

Federer savait que ses chances de gagner à Paris étaient minces dans l'absolu et infinitésimales avec un Nadal au sommet de son expression. Djokovic n'a pas cette limite et cela pourrait paradoxalement devenir un problème.

Il y a des raisons d'y croire et d'être optimiste. Dans cet Open d'Australie, il a peut-être joué son meilleur tennis depuis un an, à l'exception des J.O. Sa victoire contre Alcaraz est sa plus impressionnante en Grand Chelem depuis au moins un an et demi. Surtout, il a retrouvé la grinta, l'œil du tigre. Loin du Djokovic là sans être là à Flushing et même d'une certaine manière ici à Melbourne il y a un an. On avait retrouvé cette fois la détermination du Djoko des grandes heures.

Maintenant, il va lui falloir digérer cette énorme déception. Vaincu par lui-même sans combattre jusqu'au bout, Novak Djokovic a même envisagé que l'on pourrait ne pas le revoir en Australie. C'était peut-être dit sous le coup de la frustration. Mais à la prochaine blessure majeure en Majeur, la question de son avenir se posera forcément. Il a toujours le tennis et l'envie pour entretenir ses rêves de grandeur. Sauf que vient toujours un moment où le corps décide, ou vous pousse à vous décider. Il n'en est pas encore là, mais... Ne jamais dire jamais, non. Pas avec lui. Mais le temps de s'interroger est venu.

LEWIS HAMILTON, LES COULISSES D'UNE FOLLE SEMAINE CHEZ FERRARI :

«J'ai vu des gens camper à Maranello»

QUE l'aventure commence ! À tout juste quarante ans, Lewis Hamilton, septuple champion du monde de F1, a entamé un nouveau chapitre de sa carrière cette semaine en effectuant ses premiers pas chez Ferrari. Du paddock à la piste, des observateurs aux tifosi : l'euphorie a été palpable à Maranello en début de semaine.

Rien n'a été laissé au hasard. Absolument rien. Il faut dire, quand même, que Lewis Hamilton a eu le temps de se préparer. Lundi, presque un an après l'officialisation de sa venue chez Ferrari, un évènement mondial, le pilote britannique a décidé de poster sa toute première photo en tant que pilote de la Scuderia. Comme pour marquer le point de départ d'une aventure qu'il a qualifié de "rêve". Alors autant soigné ce premier cliché qui compte, à l'heure où nous écrivons ces lignes, un peu plus de 21 millions de vues. Rien que ça.

Sur cette photo prise à Maranello, pile devant le bâtiment où est situé le bureau historique d'un certain Enzo Ferrari, Hamilton, regard parfaitement fixé vers l'objectif, porte le même costume que celui endossé le jour où il est devenu Sir. Comme pour signifier que, pour lui, Maranello équivaut Buckingham Palace. La famille royale lui pardonnera. Derrière lui, sur sa gauche, la fameuse "F40" de la marque italienne. Soit le même nombre de bougies soufflées il y a quinze jours. Enfin, on compte un total sept fenêtres en arrière-plan, autant que les titres mondiaux glanés par "LH44". "On parle ici de l'écurie et du pilote les plus victorieux de l'histoire de la F1. Ils savent comment se raconter... Ensemble, ils vont nous faire entrer là où personne n'est jamais allé", écrivait La Gazzetta dello Sport jeudi dans un article intitulé "L'effet Ferrari a conquis Hamilton". L'inverse est valable aussi.

Mercredi, 9h16. Le museau rouge de la SF-23, floqué du 44, sort enfin du stand. Cette fois, on y est. Lewis Hamilton démarre officiellement son aventure avec la Rossa, cette fois sur la piste. Amassés un peu partout autour de la piste de Fiorano, les tifosi, venus en nombre, crient leur bonheur. Certains d'entre eux confient s'être levés aux aurores afin d'avoir le meilleur point de vue. D'autres ont même patienté jusqu'à cinq heures, drapeaux à la main, pour tenter d'apercevoir le casque jaune du Britannique. Le pont qui surplombe le tracé est bondé, avec quatre-cinq rangées de supporters. La folie. "Du jamais-vu depuis au moins 25 ans", constatait La Gazzetta dello Sport.

"Il y a des jeunes générations qui n'ont jamais vu un pilote de la Scuderia remporter un titre mondial, analyse Lorenzo Pastuglia, journaliste spécialisé pour les quotidiens généralistes italiens Libero et Il Fatto Quotidiano. L'arrivée d'un pilote comme Hamilton, qui a gagné autant de titres qu'une légende de l'écurie comme Michael Schumacher, suscite une émotion attendue et évidente. Mardi, j'ai vu des personnes camper autour de la piste en prévision des essais du lendemain. Les banderoles étaient déjà prêtes pour accueillir Lewis. Mercredi, des gens sont arrivés à 5h du matin pour voir ses 30 tours de piste. La Scuderia avait grandement besoin d'un pilote qui ramène de la passion. Ce n'est pas que (Carlos) Sainz n'aimait pas Ferrari. Au contraire. Mais Hamilton, c'est l'homme marketing par excellence sur la voiture la plus aimée. On peut dire sans problème que c'est le coup du siècle." Une expression qui est revenue à de nombreuses reprises en Italie depuis l'officialisation de la venue du pilote britannique. "On vient de vivre une semaine de folie à Maranello, où Hamilton s'est complètement immergé dans sa nouvelle vie, nous rapporte-t-on du côté de Radio Sportiva, très écoutée et suivie de l'autre côté des Alpes. Le président John Elkann était là pour le recevoir. Les tifosi aussi. À la radio, on a reçu un tas de messages des tifosi qui ont hâte que la saison démarre. Partout, des médias à la télé en passant par les quotidiens, on parle beaucoup des premiers pas de Lewis Hamilton chez Ferrari. Et toujours avec de l'enthousiasme." "Les tifosi sont des passionnels, des enthousiastes, ajoute Pastuglia. Ils sont nostalgiques d'un titre qui manque depuis trop longtemps."

MANCHESTER UNITED

Marcus Rashford a pris une décision radicale pour son avenir

L'avenir de Marcus Rashford continue d'alimenter les gazettes. Et hier, il y a de quoi dire puisque l'Anglais voit ses options sérieusement se réduire alors que son club se montre ferme. Ce qui le pousse à envisager une solution radicale.



Jeudi soir, Manchester United s'est imposé 2 à 1 face aux Rangers en Ligue Europa, après une soirée marquée par de violents affrontements entre les supporters des deux clubs. Du côté des tribunes, les regards étaient également braqués sur Marcus Rashford. L'Anglais était présent à Old Trafford pour soutenir ses coéquipiers. Il a même partagé un message sur Instagram ("allez les gars"). Bien qu'il ne joue plus, le footballeur âgé de 27 ans reste attaché aux Red Devils, alors que Man U espère qu'il trouvera une porte de sortie avant la clôture du mercato d'hiver. Ce qui est sûr, c'est que les Mancuniens ne comptent plus du tout sur lui. Le message est, effectivement, plutôt clair ces dernières semaines.

Ancien de la maison, Rio Ferdinand s'est d'ailleurs exprimé sur l'absence du joueur. «Je pense que c'est une indication de ce que le club veut qu'il se passe. Je pense qu'ils veulent le faire partir. Je pense qu'il a besoin d'aller dans un nouveau club, une nouvelle situation, un nouvel environnement, pour lui. Je pense que c'est mieux pour les deux parties, pour lui-même et pour Manchester United dans ce sens. C'est un joueur qui, lorsqu'il apparaissait sur la scène et marquait des buts, me faisait toujours sourire, un jeune garçon qui n'arrive pas à croire qu'il est là, vivant son rêve. Je n'ai pas vu ce visage, je n'ai pas vu ces émotions depuis longtemps. Depuis bien trop longtemps. Et je veux voir les joueurs heureux.»

Il poursuit : «je ne pense pas qu'il ait apprécié le football ces dernières années, donc je pense qu'il serait préférable pour tout le monde qu'il aille ailleurs. Je pense que les gens qui sont dans les coulisses et qui peuvent prendre ces décisions font de leur mieux pour y parvenir.» Sauf que les dirigeants mancuniens ne veulent faire aucun cadeau pour Rashford. En effet, tous les clubs intéressés ont été prévenus que MU ne compte pas payer une partie du salaire du joueur en cas de prêt. Un transfert est une option également pour les Red Devils, mais elle paraît difficile. De son côté, le joueur a fait du FC Barcelone sa priorité. Lundi, Sport a d'ailleurs révélé qu'un accord a été trouvé entre les Culés et l'Anglais. Toutefois, le média catalan a précisé que le Barça devra vendre des joueurs et alléger sa masse salariale pour signer Rashford sous la forme d'un prêt.

Les Blaugranas espéraient aussi compter sur MU pour prendre en charge une partie du salaire. Mais il ne faudra pas compter là-dessus. Ce qui complique ce dossier. Pour Rashford, il s'agit d'ailleurs de l'ultime option. En effet, le Daily Mail et des médias allemands expliquent que le Borussia Dortmund va jeter l'éponge. Comme Aston Villa ou l'AC Milan, qui a foncé finalement sur Kyle Walker, les Marsupiaux estiment que son salaire est un frein. Ils reviendront à la charge en fin de mercato si les Mancuniens changent d'avis concernant la prise en charge de son salaire. Mais ces derniers veulent que le salaire du joueur, suivi par l'OM, soit réglé totalement tout en obtenant aussi des bonus liés à ses performances, comme cela avait été le cas pour Jadon Sancho. Une nouvelle porte est donc en train de se refermer pour Marcus Rashford, qui n'exclut pas de rester à Manchester United cet hiver. Une solution radicale face à la fermeté de sa direction. Le feuilleton continue…

REAL MADRID

Énorme coup de froid pour le mercato

LE REAL MADRID a avancé ses pions sur certains dossiers. Mais le club de Florentino Pérez a reçu une mauvaise nouvelle concernant son mercato d'hiver.

Le Real Madrid est une véritable machine à cash. Hier, le cabinet Deloitte a publié son rapport annuel concernant les finances des meilleurs clubs de football de la planète. L'occasion d'établir un classement des 20 écuries ayant généré le plus de revenus lors de la saison précédente. Et sans grande surprise, c'est le Real Madrid qui grimpe sur la plus haute marche du podium. Vainqueur de la Liga et de la Ligue des champions, le club madrilène a réalisé un chiffre d'affaires de 1,0455 milliard d'euros. Mais bien que ses caisses soient remplies, notamment grâce à la billetterie ou encore au merchandising, la Casa Blanca ne compte pas faire de folies.

Pourtant cet hiver, les Merengues se sont penchés sur le mercato, eux qui n'aiment pas forcément investir durant le mois de janvier. Mais les nombreuses blessures en défense, notamment dans l'axe et au poste de latéral droit, ont changé la donne. Ainsi, les Merengues ont avancé leurs pions pour recruter un remplaçant à Dani Carvajal, blessé pour un petit moment. Rapidement, le nom de Trent Alexander-Arnold est sorti du chapeau. En fin de contrat à Liverpool l'été prochain, l'Anglais est un élément encore jeune et très bon à son poste selon les scouts madrilènes. Il y a quelques jours, le Real Madrid a accéléré sur ce dossier et a trouvé un accord avec TAA pour une arrivée libre l'été prochain.

Une information dévoilée par Josep Pedrerol, proche de Florentino Pérez, dans l'émission El Chiringuito. «Si c'est impossible qu'Arnold dise non au Real Madrid ? Je pense qu'il y avait un joueur à l'époque (Steven Gerrard) qu'ils auraient vraiment bien aimé avoir… mais il n'est pas venu. Et tu le connais mieux que moi. Donc c'est déjà arrivé». Le présentateur vedette a également ajouté que les Madrilènes sont prêts à recruter le latéral droit dès ce mois de janvier si les Reds acceptent une proposition comprise entre 25 et 30 M€. Marca parle plutôt de 20 à 25 M€. Ce qui est beaucoup pour un élément libre dans moins de 6 mois. Mais le besoin est urgent pour Carlo Ancelotti, qui s'appuie sur Lucas Vazquez ou qui bricole à ce poste.

Décidé à faire un effort financier pour recruter l'Anglais de 26 ans cet hiver, le Real Madrid a reçu une réponse claire de la part de Liverpool. En effet, Marca explique que le club de la Mersey ne vendra pas son joueur cet hiver 2025. Il est quasi impossible qu'il signe en janvier. Bien qu'il soit libre en fin de saison, Arne Slot et son club comptent sur lui pour atteindre leurs objectifs en Premier League ainsi qu'en Ligue des champions. Ils privilégient l'aspect sportif à l'intérêt financier. Le Real Madrid va donc devoir patienter jusqu'à cet été et s'appuyer sur des ressources internes. A moins que les dirigeants décident de se lancer sur une piste d'appoint pour cet hiver. Mais ce n'est pas le style de la maison blanche.

ARSENAL

Arteta attend un attaquant

ARSENAL a perdu coup sur coup Bukayo Saka et Gabriel Jesus, et Mikel Arteta manque désormais d'options sur le plan offensif. Si Kai Havertz dépanne toujours dans l'axe, le coach espagnol n'a clairement plus beaucoup de choix sur son banc de touche. Il espère donc tirer profit du mercato hivernal.

«Ai-je déjà dit non à un attaquant ? Nous avons perdu deux joueurs très importants, Bukayo Saka et Gabriel Jesus. Nous manquons de buts et d'options en attaque, c'est clair. Si nous pouvons obtenir le bon joueur, c'est ce que nous recherchons activement », a-t-il assuré ce vendredi en conférence de presse. Cela dit, il est conscient que ce sera difficile, et il est possible qu'Arsenal ne recrute finalement personne. « C'est une option. Cela ne dépend pas seulement d'Arsenal. Cela dépend du marché et de nombreux autres facteurs. »

PISTE SECONDAIRE DE L'AÉROPORT À BECHAR

Lancement prochain d'une opération de maintenance

UNE OPÉRATION de maintenance de la piste secondaire et de ses annexes à l'aéroport Boudghene Ben Ali-Lotfi de Bechar sera lancée prochainement. C'est ce qu'ont annoncé, mercredi, des services de la wilaya.

Selon la même source, ce projet s'inscrit dans le cadre du programme de maintenance des aéroports du pays au titre de l'année budgétaire 2025, l'opération, pilotée par la direction locale des Travaux publics et des infrastructures de base, est actuellement en phase du choix de l'entreprise de réalisation.

Elle a nécessité pour sa réalisation un investissement public de 999 millions DA, au titre d'un programme de modernisation des infrastructures de cet aéroport de dimension régionale, selon la même source.

Cette infrastructure aéroportuaire répond parfaitement aux critères internationaux dans le domaine de l'envol et l'atterrissage des différents aéronefs, ont souligné les services de la wilaya.

L'aéroport Boudghene Ben Ali-Lotfi, qui s'étend sur 250 hectares, est doté d'une piste principale de 3.000 mètres de longueur sur 45 mètres de largeur, ainsi que d'un parc d'avion de 380 mètres linéaires sur 185 mètres de largeur, et d'une aérogare de voyageurs de 2.190 M2, a fait savoir la source.

R. R.

RÉALISATION DE NOUVEAUX PÔLES URBAINS À RELIZANE

Vers la réalisation de Trois projets

LA WILAYA de Relizane a bénéficié de trois projets pour la réalisation de nouveaux pôles urbains dans les communes de Oued R'hiou, Sidi Khettab et le chef-lieu de la wilaya. C'est ce qu'a indiqué mercredi, le wali Sami Medjoubi.

M. Medjoubi a souligné, lors de la quatrième session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya, que ces pôles urbains s'étendent sur une superficie totale de 875 hectares et sont destinés à accueillir environ 50 000 logements, ainsi que diverses infrastructures publiques.

Il a indiqué que ces nouveaux pôles urbains, dont les études sont achevées, visent à répondre aux besoins des citoyens, à prendre en charge les demandes de logements dans leurs différentes formules et à éradiquer les constructions précaires.

Le pôle urbain du chef-lieu de la wilaya sera réalisé au nord de la ville sur une superficie de 440 hectares et comprendra 28.000 logements de différentes formules, ainsi que plusieurs équipements publics.

Quant au pôle urbain situé au sud de la commune de Oued R'hiou, il s'étendra sur une superficie de 165 hectares pour la réalisation de 7 000 logements de diverses formules et d'autres équipements publics.

Le troisième pôle urbain, dans la commune de Sidi Khettab, s'étendra sur 270 hectares pour accueillir 14 000 logements, ainsi que plusieurs infrastructures publiques, selon le même responsable.

Par ailleurs, le wali a souligné que la wilaya de Relizane a récemment bénéficié d'un quota de logements comprenant 500 logements publics locatifs (LPL) et 3 000 unités de la formule location-vente (AADL), en plus de 2.000 aides à l'habitat rural.

Il a ajouté que la wilaya a bénéficié, pour l'année en cours 2025, d'un soutien financier estimé à 6,56 milliards de dinars, dont 2,6 milliards DA destinés au programme de soutien au développement social et économique des communes, tandis que 3,6 milliards DA ont été destinés au Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales.

Lors de la quatrième session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya de Relizane, qui s'est ouverte, mercredi, la commission des affaires sociales, culturelles, religieuses et des waqfs a présenté un dossier concernant les mécanismes de promotion des mosquées, des écoles coraniques et des zaouïas.

R. R.

PROTECTION CIVILE DE MASCARA

Exercice de simulation sur l'état de préparation des équipes de secours

Un exercice de simulation qui aura lieu le 27 du mois en cours a été programmé lors d'une réunion de coordination tenue au siège municipal de la commune de Zahana afin de tester la fiabilité du plan d'intervention et d'évaluer les capacités de réaction des différentes équipes de secours. C'est ce qu'a indiqué avant-hier la cellule de communication de la protection civile.



Cet exercice s'inscrit dans le cadre global du plan d'organisation du sauvetage et du test de l'état de préparation des équipes de secours, précise le texte. Les unités opérationnelles de la protection civile de la commune de Zahana, située au nord-ouest de Mascara, ont tenu une réunion de coordination au siège municipal, en présence de toutes les parties concernées par le plan de sauvetage et sous la supervision du maire et du chef des conseils populaires de Zahana et de Sidi Kada, ajoute le

Des explications leur ont également été fournies par le chef de l'unité sur la manière d'élaborer des plans pour organiser et faciliter les secours, poursuit le texte. La même source fait savoir que le décret exécutif N° 19/59, notamment son article 47, stipule la nécessité de réaliser des exercices afin de tester les interventions en termes d'efficacité, ainsi que la loi 24/04 relative à la prévention des dangers majeurs.

Par ailleurs, il est utile de rappeler que dans la journée d'hier, un autre communiqué a indiqué que l'unité principale de la protection civile a effectué une manœuvre à l'intérieur de l'établissement public hospitalier Issad Khaled dans la wilaya de Mascara. Le but de cet exercice était de développer les capacités des agents et d'augmenter leur niveau de préparation lors des interventions contre les incendies.

Des explications ont été également fournies aux agents de sécurité de l'hôpital sur la façon d'intervenir pour éteindre les flammes en utilisant divers moyens avec des recommandations concernant le danger d'étouffement avec le monoxyde de carbone. Le processus a été bien accueilli par les travailleurs de l'entreprise, a conclu le communiqué.

Brahim Mazi

UNIVERSITÉ DE TÉBESSA

Conventions avec des structures locales

L'UNIVERSITÉ Cheikh Larbi-Tébessi de Tébessa vient de signer quatre conventions de coopération avec des structures locales relevant de différents secteurs d'activité. C'est ce qu'a déclaré, mercredi, le Pr Abdelkrim Gouasmia, directeur de cet établissement d'enseignement supérieur.

Les structures en question, en l'occurrence la direction de l'industrie, la conservation des forêts, la chambre de commerce et d'industrie, Nemamcha, et l'agence de wilaya de l'emploi devront, au titre de ces conventions, accueillir et accompagner les étudiants de l'université de Tébessa au cours de leurs stages et de leurs recherches, a précisé le même responsable dans une déclaration à la pesse.

L'université Larbi-Tébessi ambitionne, au travers de ces conventions, de « développer son système de recherche et à le mettre au niveau des premières universités algériennes », a souligné le Pr Gouasmia, avant de rappeler que l'université qu'il dirige « obtient à chaque fois des classements très honorables, dans le domaine des brevets et de l'obtention de labels start-ups, ou dans celui de la qualité de l'enseignement académique dispensé ». Le directeur de l'université a par ailleurs fait savoir que 50 postes ont été attribués pour la formation du troisième cycle en vue de l'obtention d'un diplôme de doctorat pour l'année universitaire 2024-2025 dans sept disciplines, à savoir le droit, les langues française et anglaise, l'informatique, les mathématiques, la chimie et les mines. M. Gouasmia a conclu en indiquant, à ce propos, que les commissions chargées de veiller au suivi et au bon déroulement du concours devant être organisé en février prochain ont été installées.

R. R.

COOPÉRATION ALGÉRO-ITALIENNE

L'art et la préservation du patrimoine comme ponts culturels

La valorisation du patrimoine culturel était au cœur d'une journée d'étude algéro-italienne tenue au Palais de la culture « Moufdi Zakaria ». Zohir Ballalou, ministre de la Culture et des Arts, a qualifié cette rencontre de « précieuse opportunité pour l'échange d'expertises et de connaissances entre les experts et chercheurs des deux pays ».

La rencontre, coprésidée par son homologue italien Alessandro Giuli, en visite officielle de deux jours en Algérie, visait à renforcer la coopération dans la préservation et la valorisation du patrimoine culturel.

M. Ballalou a mis en avant une série de projets en cours entre les institutions des deux pays, notamment l'accord signé en novembre 2021 entre l'École nationale supérieure de conservation et de restauration des biens culturels en Algérie et l'Institut central pour la restauration d'Italie. Ce partenariat inclut des programmes d'échange d'expertise dans la restauration technique et le domaine numérique.

L'Algérie et l'Italie collaborent également à la création d'un Centre de documentation et de classement des biens culturels en Algérie, projet mené avec l'Institut italien de documentation et de classement. « L'Algérie aspire à approfondir ses relations culturelles avec l'Italie, dans la ligne des orientations des dirigeants des deux pays », a souligné M. Ballalou.

De son côté, Alessandro Giuli a déclaré que la valorisation du patrimoine culturel fait partie intégrante du développement économique de tout pays. Il a mis en exergue le potentiel de l'Algérie en matière de tourisme culturel, en particulier via l'exploitation et la valorisation des sites archéologiques romains. « L'art et la culture sont des vecteurs de développement durable capables de générer des opportunités économiques prometteuses », a-t-il affirmé. Les interventions lors de cette journée ont révélé des projets conjoints visant à préserver le patrimoine culturel algérien. Parmi eux, des initiatives pour moderniser les musées algériens et renforcer leur capacité à préserver les collections historiques.



UNE EXPOSITION À FORTE SYMBOLIQUE

La veille, une exposition au Musée public national des Beaux-Arts a été inaugurée, mettant en lumière des œuvres italiennes et algériennes. M. Ballalou a exprimé sa volonté de renforcer les relations bilatérales dans divers domaines artistiques : patrimoine, cinéma, musique et arts visuels. « Cette exposition illustre parfaitement les échanges culturels entre nos deux pays », a-t-il déclaré.

Le ministre italien a salué la préservation des œuvres italiennes conservées au musée, témoignant de la richesse des collections algériennes. Parmi les pièces exposées, celles du célèbre miniaturiste algérien Mohamed Racim ont suscité l'admiration des visiteurs. Ces œuvres relatent l'histoire de l'Algérie depuis le XVIe siècle. Les deux ministres et l'ensemble de la délégation les accompagnant, ont également apprécié la prestation de la jeune soprano Serine Khiari (15 ans), issue de l'école de l'Opéra d'Alger, qui a interprété en a cappella deux pièces de l'Opéra italien du célèbre compositeur Giuseppe Verdi (1813-1901).

Dans le hall et à la bibliothèque du Musée, d'autres œuvres réalisées par des artistes italiens à la gloire de la Révolution algérienne, ont émerveillé la délégation qui a pu également apprécier dans la salle Bachir Yellès (1921- 2022), une grande exposition de plusieurs peintres issus de plusieurs pays, arabes, d'Europe et même d'Amérique latine, sur la révolution algérienne, organisée dans le cadre des célébrations du 70e anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération.

A l'issue de cette visite guidée, le ministre italien de la Culture a fait part de son "admiration" de l'art algérien, notamment celui célébrant la liberté car, selon lui, l'art "doit être au service de la liberté et de la libération de chaque forme de tyrannie et présence coloniale" et ceci, a-t-il conclu, "est le plus grand enseignement que j'en tire, grâce à vous aujourd'hui".

A. B. / agence

Larbaoui reçoit le ministre italien de la Culture

LE PREMIER ministre, Nadir Larbaoui, a reçu, mercredi au Palais du Gouvernement à Alger, le ministre de la Culture de la République italienne, Alessandro Giuli, qui effectue une visite de travail en Algérie, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre.

La rencontre, qui s'est déroulée en présence du ministre de la Culture et des arts, Zouhir Ballalou, a été l'occasion de "saluer le niveau des relations d'amitié et de coopération entre l'Algérie et l'Italie et la dynamique remarquable que connaît le partenariat bilatéral dans tous les domaines, à la lumière des conclusions des entretiens importants entre le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et les dirigeants italiens lors de diverses occasions", selon la même source.

R. C.

PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE

Le projet de réalisation du film sur l'Emir Abdelkader relancé

Le Gouvernement a entendu, mercredi lors de sa réunion présidée par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, un exposé sur les procédures de mise en œuvre du projet de réalisation du film cinématographique sur l'Emir Abdelkader, dont le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a ordonné d'accélérer le lancement, indique un communiqué des services du Premier ministre.

Le gouvernement a entendu "une présentation sur les procédures de mise en œuvre du projet d'un film sur l'Emir Abdelkader, dont le Président de la République a ordonné le lancement rapide", et qui vise à "mettre en valeur la dimension universelle et la haute symbolique que représente l'émir Abdelkader à travers sa lutte contre le colonialisme, ses efforts dans l'édification de l'Etat algérien contemporain et sa renommée mondiale". Le président de la République a affirmé, dans une allocution prononcée à l'ouverture des Assises nationales sur le cinéma au Centre international de conférences (CIC), à Alger du 19 au 20 janvier, que "tous les moyens ont été mobilisés pour la production d'un film à la hauteur du symbole de l'Algérie et de la résistance populaire, l'Emir Abdelkader".

Le président de la République a ordonné, en octobre dernier lors de la réunion du Conseil des ministres, le lancement d'un appel d'offres international pour la production et la réalisation d'une importante œuvre cinématographique sur l'Emir Abdelkader. Cette démarche vise à conférer à cette œuvre une dimension universelle, vu la haute symbolique que représente l'Emir Abdelkader, de par son parcours dans l'édification de l'Algérie contemporaine et son rayonnement international, outre tous ses efforts consentis pour la protection des minorités à travers le monde, soutient le président de la République qui a ordonné d'ouvrir la voie aux compétences cinématographiques algériennes et mondiales, en tenant compte du contenu convenu dans le cahier de charges.

Toujours dans le cadre des préparatifs en cours pour le lancement d'un projet de production d'un film international sur l'Emir Abdelkader, une commission de haut niveau, composée de personnalités du cinéma et d'historiens, a été installée en 2023 pour évaluer et enrichir le cahier des charges pour la sélection d'un scénario du film sur l'Emir Abdelkader.

Cette instance, sous tutelle du ministère de la Culture et des Arts, aura également pour tâche d'évaluer et d'approuver les propositions de scénarios qui seront présentées dans le cadre d'un concours international.

Un décret présidentiel portant création de l'établissement public "Al Djazaïri pour la production, la distribution et l'exploitation du film sur l'Emir Abdelkader", actuellement sous la tutelle du ministère de la Culture et des Arts, et chargé de produire, de distribuer et d'exploiter le film cinématographique consacré à l'Emir Abdelkader, a été publié au Journal officiel en 2021.

R. C.

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
Quotidien national d'information
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger.

Tél. : (021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :(021) 67.07.46

Publicité
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba

Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10

N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2025

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

80 ans après, cette épave de la Seconde

Guerre mondiale laisse encore échapper des polluants en mer du Nord



Des chercheurs ont mené une nouvelle étude sur l'épave du V-1302 John Mahn, un navire de la Seconde Guerre mondiale, reposant dans la partie belge de la mer du Nord. Ils ont constaté que la carcasse libère des substances chimiques et des métaux lourds qui influencent la microbiologie marine autour.

Les profondeurs de la mer du Nord sont jonchées de centaines d'épaves de navires et d'avions, témoins des conflits et des activités maritimes qui s'y sont déroulés depuis des siècles. Certaines ne sont plus que des carcasses fragmentées, d'autres montrent un excellent état de préservation, mais toutes constituent des pièces précieuses qui aident à reconstituer notre histoire.

Qu'en est-il de leur impact sur leur environnement ? Des études ont montré que certaines épaves pouvaient devenir un habitat précieux pour la faune marine. D'autres peuvent cependant se changer en source de pollution à long terme dans les profondeurs. C'est ce que révèle une étude publiée dans la revue Frontiers in Marine Science.

"Le public est souvent intéressé par les épaves en raison de leur valeur historique, mais leur impact environnemental potentiel est souvent négligé", a expliqué Josefien Van Landuyt, doctorant de la Ghent University en Belgique et premier auteur de l'étude cité dans un communiqué. Ces carcasses sont pourtant loin d'être anodines, en particulier lorsqu'elles remontent à un passé pas si lointain. Selon les estimations, les épaves des deux guerres mondiales reposant à travers le monde contiendraient par exemple entre 2,5 et 20,4 millions de tonnes de produits pétroliers. "Si les épaves peuvent fonctionner comme des récifs artificiels et ont un intérêt humain considérable, nous ne devons pas oublier qu'elles peuvent être dangereuses", a-t-il appuyé.

Ce sont "des objets fabriqués par l'humain et introduits involontairement dans un environnement naturel. Aujourd'hui, les nouvelles épaves sont retirées précisément pour cette raison", a-t-il poursuivi. Pour leurs travaux, ce spécialiste et ses collègues se sont intéressés à une épave particulière : celle du V-1302 John Mahn.

Des métaux lourds, des hydrocarbures et des composés explosifs

Ce bateau de pêche allemand de 48 mètres de long et construit en 1927 a été réquisitionné durant la Seconde Guerre mondiale comme navire de patrouille. En février 1942, il a été attaqué au large des côtes belges par la Royal Air Force britannique et a coulé en moins d'une minute, emportant avec lui onze membres d'équipage ainsi que des stocks de munitions et de charbon.

Pour analyser son impact sur la biochimie voisine, les chercheurs ont prélevé des échantillons de la coque en acier et des sédiments à l'intérieur et autour de la carcasse, à différentes distances et dans différentes directions. "Nous voulions voir si de vieilles épaves dans notre partie de la mer influençaient toujours les communautés microbiennes locales et les sédiments", a détaillé Josefien Van Landuyt.

Les résultats des analyses ont mis en évidence des concentrations de polluants variables en fonction de la distance avec l'épave. Les substances les plus présentes étaient des métaux lourds dont du nickel et du cuivre, des hydrocarbures aromatiques polycycliques - ou HAP, des composés associés au charbon et au pétrole -, de l'arsenic et des composés explosifs.

La plus forte concentration en métaux est apparue à proximité de la soute à charbon du navire. De même, les plus hautes teneurs en HAPs ont été enregistrées près de la carcasse. Et ces pollutions n'ont pas semblé sans conséquence sur les environs et notamment sur les populations microbiennes locales.

Dans les échantillons présentant les concentrations en polluants les plus élevées, les chercheurs ont constaté la présence d'organismes connus pour dégrader les HAPs tels que des bactéries Rhodobacteraceae et Chromatiaceae.

Des bactéries sulfato-réductrices telles que Desulfobulbia ont aussi été trouvées dans des échantillons de coque et favoriseraient la corrosion de son acier.

80 ans après, un impact encore significatif

"Cette étude montre que même après 80 ans, une épave historique peut encore significativement influencer la chimie des sédiments et l'écologie microbienne", écrivent les auteurs dans leur rapport.

"Même si nous ne voyons pas ces vieilles épaves, et nombre d'entre nous ne savent pas où elles sont, elles peuvent encore polluer notre écosystème marin", a renchéri Josefien Van Landuyt.

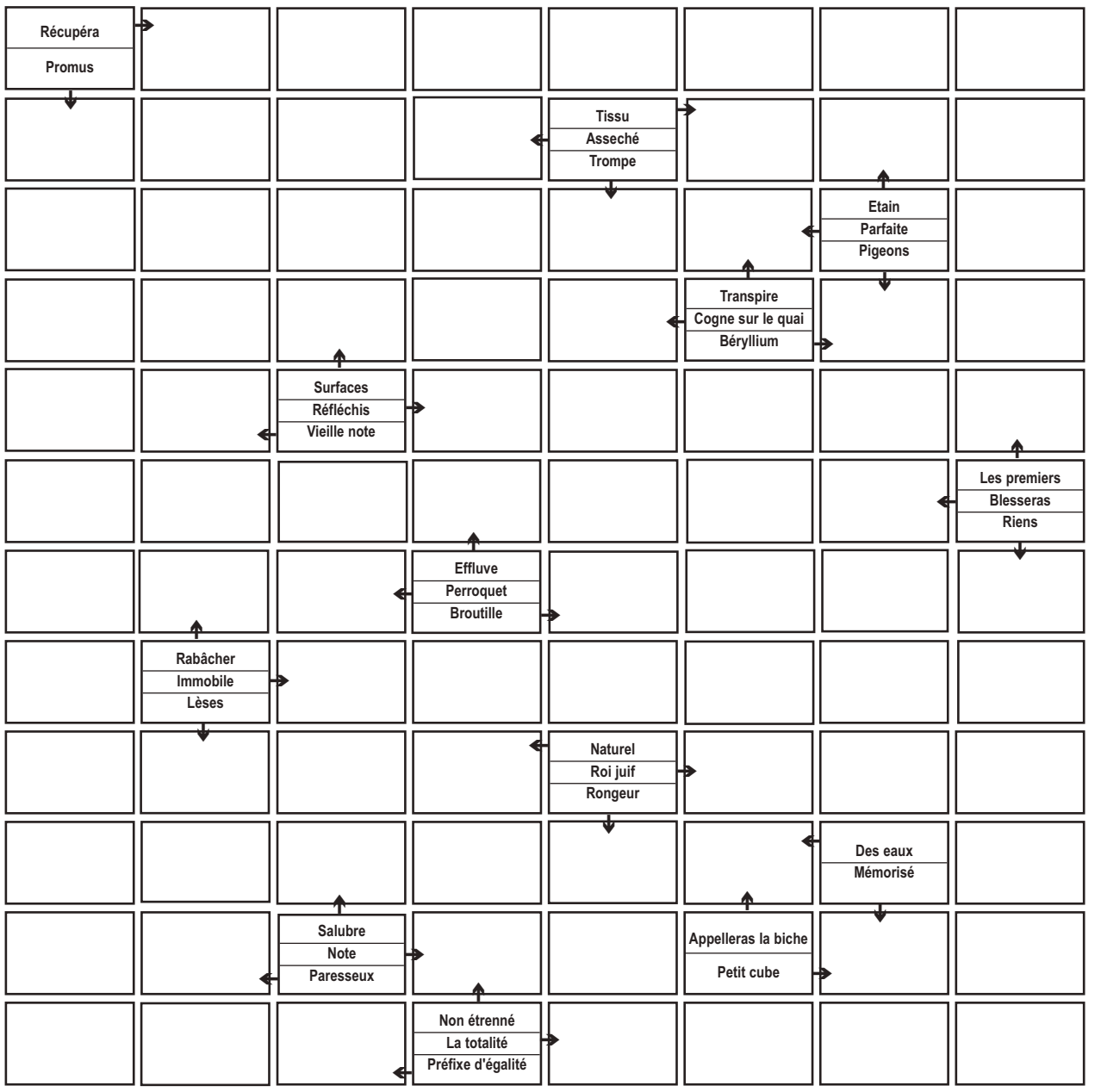
"Dans les faits, leur vieillissement pourrait même augmenter le risque environnemental dû à la corrosion, ce qui ouvre des espaces auparavant fermés. Ainsi, leur impact environnemental continue d'évoluer", a-t-il souligné. Dans le cas précis du V-1302 John Mahn, ce risque s'ajoute par ailleurs à celui des charges non explosées que contiennent encore les entrailles du navire.

Alors que de nouvelles épaves sont localisées chaque année à travers le monde, y compris en mer du Nord, cette étude pourrait ne révéler que la partie émergée de l'iceberg, selon l'auteur. Une estimation des Nations Unies avance qu'il y aurait au moins trois millions de restes de navires et d'autres engins dans les profondeurs des océans de la planète.

"Les gens oublient souvent que sous la surface de l'océan, nous, humains, avons déjà eu un certain impact sur les animaux, les micro-organismes et les plantes qui y vivent et avons encore un impact avec les substances chimiques, les combustibles fossiles et les métaux lourds fuyant d'épaves - de parfois une centaine d'années - dont nous ne nous rappelons même pas la présence", a relevé Van Landuyt.

Cette étude n'a toutefois porté que sur un navire précis, reposant en un certain endroit, à une certaine profondeur. Pour avoir une meilleure vue d'ensemble, le scientifique et ses collègues encouragent ainsi à mener des travaux similaires sur d'autres épaves coulées en mer du Nord.

Mots fléchés n° 3020



SOLUTION MOTS FLECHES N° 3019

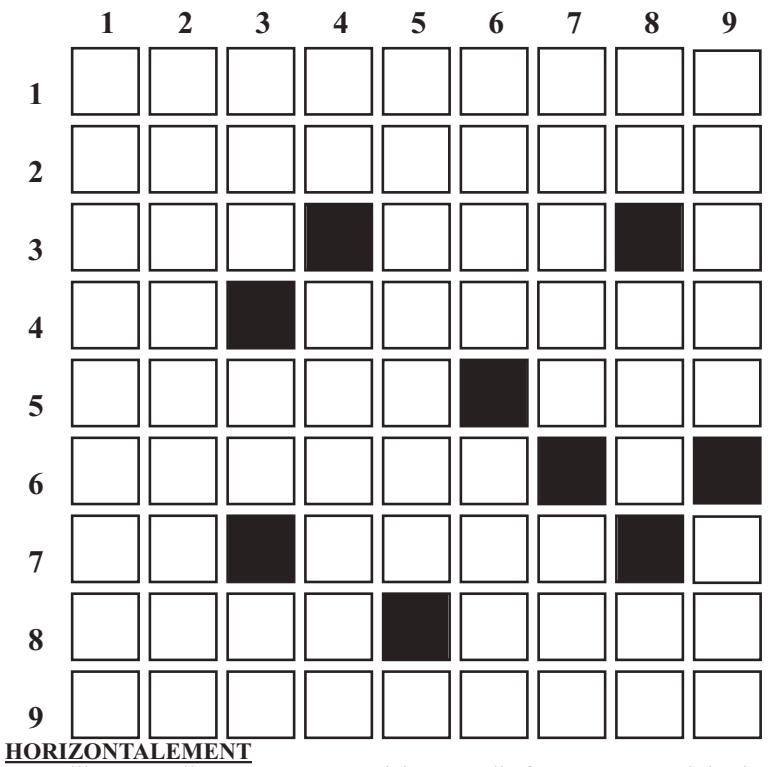
Horizontalement

- PLATANE
CAIN - SIG
ARSINE - O
TES - ISSU
ANALE - UT
ST - ECUS -
THESES - H
REM - SIRE
OSES - NUL
PEU - PESE
H - TOISEE
EBENE - SS

Verticalement

- CATASTROPHE
PARENTHESE - B
LISSA - EMEUTE
ANI - LES - S - ON
T - NIECES - PIE
ASES - USINES -
NI - SUS - RUSES
EGOUT - HELEES

Mots croisés 9/9 n° 3020



HORIZONTALEMENT

1. Bouillant - 2. Allouette grasse - 3. Cloison - Colle forte - 4. Sur un bristol - Anticipée - 5. Remarquée - Légumineuse - 6. Russes - 7. Id est - Gogo biblique - 8. Héros suisse - Vase funéraire - 9. Primordial.

VERTICALEMENT

1. Très grande étendue - 2. Monuments funéraires - 3. Sans tache - Possessif - En les - 4. Code postal - Pays de France - 5. Mouchetées - 6. Affluent de l'Oubangui - Bond - 7. Four - Canton de Tell - 8. Vieille note - Bœuf sauvage - Apparu - 9. Vin sec - Semblable.

SOLUTION N° 3019

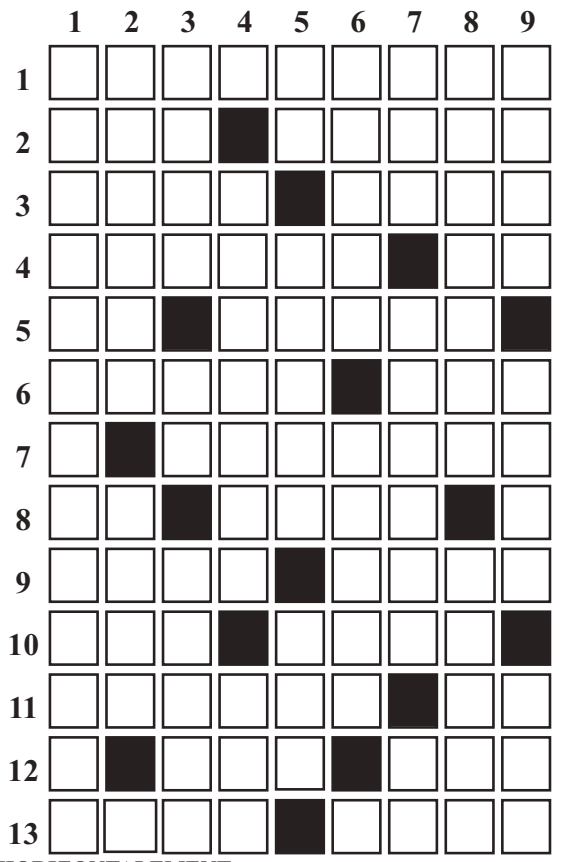
Horizontalement

APPRETEES
SOUILLURE
CUREE - TRI
EPELER - EN
NO - S - EMUE
SNP - AGIR -
INOCULE - B
OEIL - ELFE
NES - ORSEC

Verticalement

ASCENSION
POUPONNEE
PURE - POIS
RIELS - CL -
ELEE - AU - O
TL - REGLER
EUT - MIELS
ERREUR - FE
SEINE - BEC

Mots croisés 9/13 n° 3020



HORIZONTALEMENT

1. Murmurer - 2. Elle criaille - Crayon noir - 3. Détruire - Gaz atmosphérique - 4. Distingué - Pronom réfléchi - 5. Ferrure en T - Courts métrages - 6. Eau française - Etendue pierreuse - 7. Collection de plantes desséchées - 8. Question de bronzage - Vieux protecteurs - 9. Rythmes - Petits socles - 10. Bichera - Voiture américaine - 11. Remise - Etalon - 12. Mec - Eclusée - 13. Placée chez un notaire - Manière de vivre coûteuse.

VERTICALEMENT

1. Rideaux de protection - 2. Nanties - Tourne - 3. Pas fictif - Pour appeler - Fonctions - 4. Amuses - Promise - 5. Bec - Employé d'étude - Courant électrique - 6. Doté - Obstinée - 7. En habit d'Eve - Estimée - Englouti - 8. Débarrassée de sa protection - Mari - 9. Lanière de cuir - Considérable - Rait.

SOLUTION N° 3019

Horizontalement

DISPOSANT
IRA - RELIE
VAIS - CIEL
ENSERRAS -
RI - NEES - C
TETANT - AA
INATTENDU
S - USA - UNS
SIX - BLE - E
AS - CLIENT
NEFLES - UT
TUEE - SUIE
ETE - DENTS

Verticalement

DIVERTISSANTE
IRANIEN - ISEUT
SAIS - TAUX - FEE
P - SENATS -
CLE - OR - RENTABLE - D
SECRETE - LISSE
ALIAS - NUEE - UN
NIES - ADN - NUIT
TEL - CAUSETTES

SODUKU 175

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

1		5	7		3		4	
	7			9		8		1
	1		2		5	7		
8								2
		9			6		3	
6		8	2				1	
				8				
	2				7	9		8



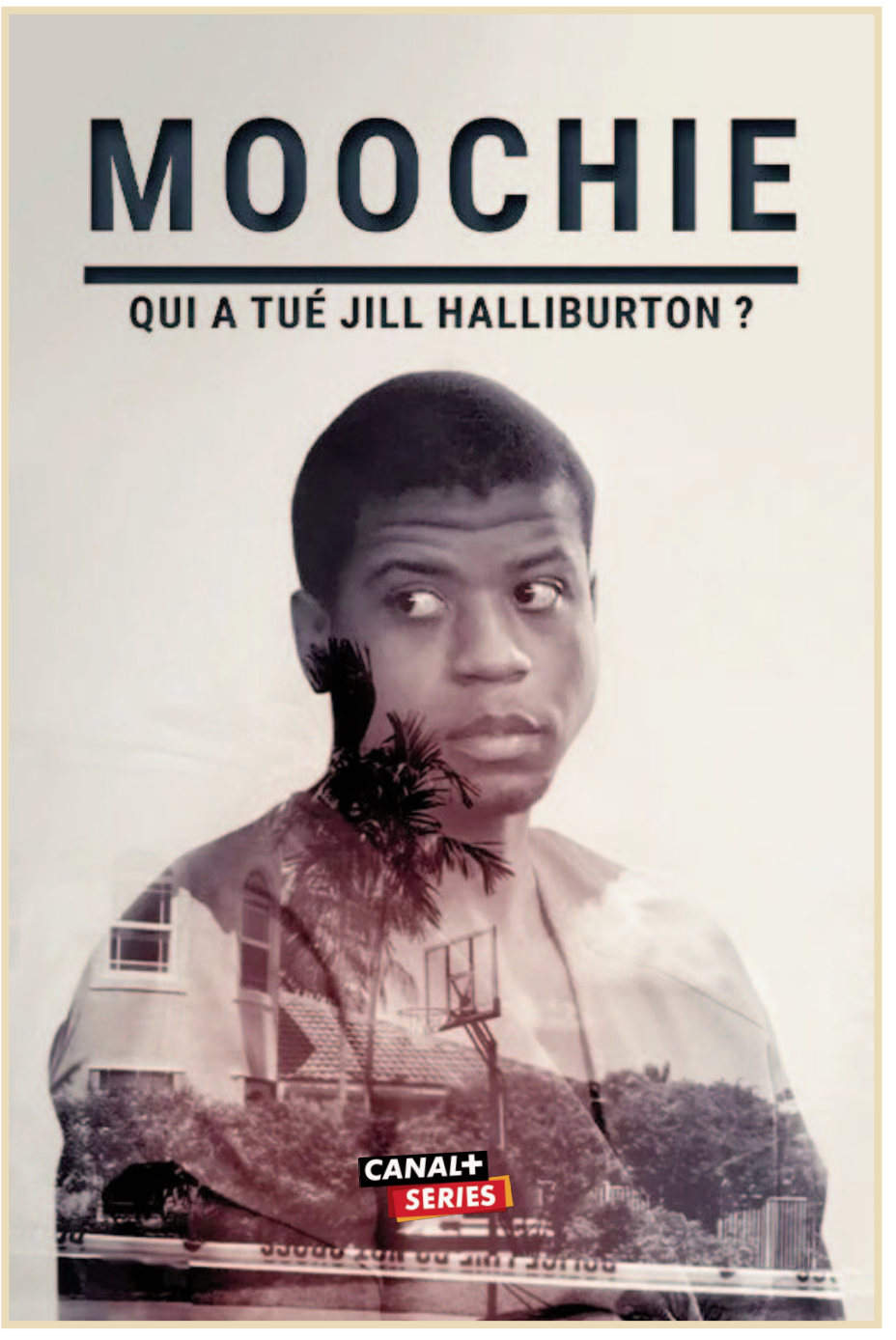
SOLUTIONS

2	8	7	5	4	9	6	3	1
6	4	3	2	1	7	8	9	5
1	9	5	8	6	3	4	7	2
7	2	6	4	9	5	3	1	8
8	5	1	3	7	6	2	4	9
4	3	9	1	2	8	5	6	7
5	1	4	9	3	2	7	8	6
9	7	8	6	5	4	1	2	3
3	6	2	7	8	1	9	5	4









JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h55 Téléréalité France - 2025 — TF1
Star Academy

21h00 Jeu France - 2024 — France 2
The Floor - A la conquête du sol

20h55 Série policière Etats-Unis - 2023 — M6
Alert

21h00 Rugby : Top 14 — CANAL+
Bordeaux-Bègles / Lyon

21h00 Série humoristique — W9
France
La petite histoire de France

21h00 Film de science-fiction — CINE+ FRISSON
Etats-Unis - Canada 2017
La planète des singes : suprématie

20h50 Western — 6ter
Italie - Etats-Unis 1968
Il était une fois dans l'Ouest

21h00 Comédie Etats-Unis - 2023 — CINE+ PREMIER
Ezra

21h19 Découvertes France - 2024 — C8
Objectif BRI

21h00 Comédie France Italie - 2024 — CINE CINEMA
Marcello Mio

21h00 Film d'aventures — CINE+ FAMIZ
Grande-Bretagne - Etats-Unis 2011
Hugo Cabret

21h00 Série policière — TMC
Etats-Unis - 1989
Columbo

21h00 la chaine CANAL+ SERIES



Série dramatique - Danemark 2024
Saison 5

Families Like Ours

La majeure partie de la population a déserté le pays. Jacob, inquiet de la disparition de sa fille Laura, demande à la police française de l'aider dans ses recherches. Laura parvient à entrer en contact avec Elias.

22h57

Justice France 2022
Saison 1

Moochie : qui a tué Jill Halliburton ?

En septembre 2014, Jill Halliburton Su a été assassinée à l'arme blanche dans sa résidence. La petite-nièce d'un magnat américain du pétrole marié à un professeur de l'université de Floride habitait à Davie, un quartier huppé du comté de Broward County. La victime a été retrouvée ligotée dans sa baignoire, poignardée à plusieurs reprises. La police retrouve deux traces ADN sur le poignard identifié comme étant l'arme du crime : celle de Justin, le fils de la victime puis celui de Dayonte Resiles, un jeune Noir de 21 ans connu des services de police pour plusieurs vols avec effraction mais sans violence.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	06:06	12:41	15:26	17:47	19:11
CONSTANTINE	06:10	12:46	15:32	17:57	19:16
ALGER	06:26	13:01	15:46	18:09	19:31
OUARGLA	06:13	12:49	15:40	18:02	19:20
CHLEF	06:31	13:07	15:53	18:16	19:38
MOSTAGANEM	06:36	13:12	15:59	18:21	19:43
ORAN	06:39	13:15	16:02	18:25	19:46

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8098 – SAMEDI 25 JANVIER 2025
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	21°	10°
Oran	19°	9°
Constantine	14°	4°
Ouargla	17°	10°

RABAH KHEDOUCI PRÉSENTE SON NOUVEAU LIVRE

Blida, entre histoire et mémoire

L'écrivain, auteur et chercheur Rabah Khedouci a présenté son nouvel ouvrage intitulé Blida... istoire et Civilisation devant un parterre d'intellectuels, d'écrivains, de poètes, de chercheurs et de journalistes, au siège de l'Association des journalistes et correspondants de la wilaya de Blida.



L'histoire de la ville des roses.

L'ouvrage offre une large présentation de l'auteur sur des moments et aspects importants de la ville de Blida, de la période précédant l'indépendance jusqu'à nos jours. Il aborde également les pôles touristiques et culturels de la ville, y compris les «zaouias», les anciennes écoles et leurs nouvelles appellations, ainsi que les érudits de Blida, les mémoires et les témoignages des défunts et des visiteurs, et les personnalités ayant visité la ville. Khedouci évoque même la visite des Américains qui ont débarqué à Blida juste après la Seconde Guerre mondiale, en citant également dans son ouvrage la liste des martyrs et des moudjahidine. Lors de son allocution, Rabah Khedouci a appelé à mettre en lumière l'écriture de l'histoire locale des villes algériennes et des événements marquants qu'elles ont vécus pendant ou avant la guerre de Libération, tout en valorisant le patrimoine culturel et touristique dont regorgent nos villes.

Il a souligné que chaque ville algérienne a une histoire qu'il faut préserver et mettre en valeur, et que le patrimoine culturel ne meurt jamais, mais a besoin de quelqu'un pour le dépoussiérer. «Les villes qui n'ont pas d'histoire sont des villes perdues. L'histoire d'une ville représente un certificat de naissance ou une carte d'identité», a-t-il affirmé.

Il a ajouté que ne pas mentionner l'histoire des villes algériennes crée un sentiment d'aliénation chez les citoyens, ce qui peut avoir des répercussions négatives sur la société. «L'histoire internationale ne doit pas être privilégiée au détriment de l'histoire locale, afin que le citoyen ne se sente pas étranger dans sa propre ville», a-t-il insisté. Selon lui, l'écriture de l'histoire est un devoir national et religieux, et ne doit pas être l'apanage exclusif des historiens et des universitaires.

«Quiconque dispose d'informations doit les partager sous quelque forme que ce soit, à condition qu'elles soient accompagnées de sources, de références et de documents fiables», a-t-il ajouté. Toutefois, le rôle de l'historien et des universitaires, selon lui, est d'analyser et de tirer des conclusions.

Khedouci a également souligné que l'histoire de l'Algérie a été écrite par ceux qui n'ont pas connu les amphithéâtres universitaires, citant notamment Embarek El Mili, Abderrahman El Djillali, Ali Debouz, Cheikh El Mehdi Bouabdelli, Al Bouabdali et Toufik El Madani.

Il a rappelé que de nombreuses batailles locales, qui se sont déroulées pendant la période coloniale dans différentes wilayas du pays, n'ont pas été mentionnées et que beaucoup de citoyens ignorent leur existence. Il a appelé à les mettre en lumière, les dépoussiérer et les intégrer dans les programmes scolaires pour qu'elles soient étudiées dans nos établissements éducatifs.

T. Bouhamidi

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

L'appui du secteur de l'hydraulique

OBJECTIF suprême des pouvoirs publics, la sécurité alimentaire sera assurée avec le concours de plusieurs efforts et la collaboration de tous les secteurs. Le département de l'hydraulique compte apporter son accompagnement et appui en vue de réaliser cet objectif. Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a affirmé que ses services s'attelaient à mobiliser tous les moyens nécessaires pour accompagner et appuyer les efforts du secteur agricole en vue de réaliser la sécurité alimentaire. Lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, Derbal a indiqué que les services du secteur déploient de «grands efforts» dans l'accompagnement et l'appui du secteur agricole pour assurer son développement et atteindre l'autosuffisance en produits agricoles. Pour ce faire, le ministre a précisé que le secteur de l'hydraulique fournit plus de 70% des eaux mobilisées annuellement au profit de l'irrigation agricole et des opérations d'aménagement des périmètres agricoles dans les différentes wilayas du pays. Il a ajouté que la stratégie du secteur dans la mobilisation des eaux repose sur la construction de barrages, visant à augmenter les capacités de stockage, dans la mesure où les conditions techniques et financières le permettent. Le ministre a été, en outre, interpellé sur des questions relatives à divers projets au niveau local. S'agissant du devenir du barrage de Yarjana dans la wilaya de Jijel, le ministre a rappelé que ses services avaient proposé le projet, qui n'a pas été inscrit jusqu'à ce jour. Cependant, d'autres opérations intervenant dans le cadre du soutien à la commune d'El Ancer ont été inscrites, telles que la réalisation d'un forage d'un débit de 30 litres par seconde et le raccordement de la commune de Bouraoui Belhadef à un nouveau réservoir d'un volume de 2.000 m³.

S. N.

A la recherche du «Je»

Mohammad Reza ZAEIRI (*)

J'ai appris à cuisinier en Algérie !



En tant qu'aîné, j'ai toujours été le préféré de ma mère. Je le suis toujours d'ailleurs. Elle a toujours veillé à ce que je mange bien. Et après mon mariage, j'ai continué d'être gâté en cuisine. Ma femme, une excellente cuisinière, préparait de délicieux plats. Pendant cinq décennies, je n'ai jamais eu à cuisiner moi-même. Le seul plat que je savais préparer, c'était des œufs au plat !

J'ai une anecdote qui fait toujours rire à la maison. Un jour, j'ai décidé de me lancer dans la cuisine et j'ai dit à ma femme : 'Aujourd'hui, tu sors de la cuisine, je m'occupe de tout !

J'ai commencé à mélanger une association d'oignons, de pommes de terre, de dattes et de sauce tomate... et j'ai fait cuire le tout.

Malheureusement, cette expérience culinaire s'est terminée par une soirée difficile pour toute ma famille.

Ainsi, je ne connaissais rien à la cuisine. Même lorsque je vivais en résidence universitaire, je prenais mes trois repas au restaurant de l'université.

Cependant, lorsque ma femme a dû partir en Iran pour un court séjour et que je devais rester dans le pays en raison de mes fonctions diplomatiques, elle s'inquiétait beaucoup de mes repas en son absence. Elle a donc décidé de préparer quelques plats à l'avance et de les mettre au réfrigérateur avant de partir. Malheureusement, ces provisions ne pouvaient me suffire que quelques jours.

Lorsque toutes mes réserves furent épuisées, je fus contraint de me mettre aux fourneaux. Je dois avouer que la cuisine n'a jamais été ma passion ! Ma femme m'a appris à cuisiner grâce à des vidéos. Elle m'a montré comment commencer par faire revenir les oignons et la viande hachée, puis ajouter le reste des ingrédients et les épices au bon moment.

L'aventure a commencé quand je suis allé chez le boucher pour acheter de la viande ou il a vite compris que je n'y connaissais rien en me demandant : «Qu'est-ce que vous voulez ?», j'ai répondu : «De la viande !» Il a souri et m'a dit : «Tout le monde qui vient chez un boucher veut de la viande !» Finalement, nous nous sommes mis d'accord sur ce dont j'avais besoin et je suis rentré chez moi pour tenter ma première expérience culinaire en Algérie.

Depuis que j'ai commencé à cuisiner, je suis beaucoup plus reconnaissant envers les chefs algériens. Je suis maintenant conscient du travail et du savoir-faire qu'il faut pour préparer de bons plats et je mesure désormais toute la valeur de la cuisine traditionnelle algérienne et le dévouement des femmes qui la perpétuent.

(*) Conseiller culturel à l'ambassade de la République Islamique d'Iran